

CONCLUSION

UNE NOUVELLE ARTICULATION EMPLOI-FORMATION

Conclure est ici une initiative audacieuse et sans aucun doute peu adaptée à la nature de la recherche entreprise. La limite de la tranche de temps retenue et l'aspect restreint ou rudimentaire des situations analysées suffiraient à justifier le caractère prématuré d'une conclusion. Ajoutons encore que la nouveauté du problème posé dans le cadre des économies maghrébines devrait induire des outils d'analyse que nous maîtrisons encore mal. Il s'agit donc surtout de livrer les résultats essentiels des principales contributions et d'essayer d'amorcer avec beaucoup de précaution la réflexion que suggère la nouvelle articulation entre l'emploi et la formation.

INTERVENTION DANS LE MARCHÉ OU ACTION PAR LE PLAN ?

S'interroger sur les résultats qui se dégagent des principales étapes de la construction, c'est auparavant s'interroger sur les types d'analyse qui président apparemment aux politiques mises en place. L'adaptation du système scolaire au système de production - la question est posée en ces termes au moins officiellement dans les sociétés concernées (1) - n'est pas toujours recherchée par la même voie. Trois types de stratégies servent le plus souvent de référence : l'action par le marché, l'approche des besoins de main-d'œuvre ou l'action par le plan et l'action sur les revenus (2). Seules les deux premières seront brièvement rappelées ici puisque ce sont celles dont les caractères

(1) « L'adaptation aux besoins de l'économie », tel est un des sous-titres du chapitre sur le développement des options du système éducatif et culturel. Rapport du II^e Plan quadriennal, 1974-1977, Alger, mai 1974, p. 147.

(2) Les lignes qui suivent s'inspirent largement de Ph. HUGON, « notes critiques sur l'économie de l'éducation appliquée aux pays sous-développés », note ronéotée, Université Paris X, Nanterre, UER de Sciences Economiques, Journées d'Économie sociale, 7, 8, 9 juin 1979.

dominants se retrouvent dans les choix des sociétés maghrébines, au cours de la dernière décennie.

L'action par le marché s'inspire de l'analyse libérale : l'élève est le principal utilisateur du service d'enseignement dont il retire certaines satisfactions ou utilités; le revenu escompté de cette formation est l'avantage ou la contrepartie du coût de cette utilité. • Il est possible de calculer, en confrontant coût et rendement de l'investissement intellectuel, un taux de rentabilité, taux d'escompte qui appliqué à la somme des suppléments de revenus résultant de cet investissement, rend cette somme égale aux dépenses engagées pour parvenir à ce résultat • (3). Puisque l'élève recueille les fruits de l'enseignement qu'il reçoit, il paraît souhaitable qu'il participe au prorata de son • avantage marginal • au coût de l'enseignement (d'où l'exigence d'une certaine contribution financière à la charge de l'élève).

En outre, on considère que les lois du marché permettent d'aboutir à une adaptation automatique des flux d'élèves aux emplois créés; un afflux trop grand de diplômés détermine une diminution des traitements qui entraînera une réduction de l'afflux des élèves dans la formation. Selon cette optique encore, la libre circulation des travailleurs suivant les gains relatifs offerts entre les différents secteurs permet une allocation optimale des travailleurs.

Cette voie par le marché n'est adoptée vraiment par aucune des économies qui nous intéressent; pourtant, d'une certaine façon, le marché joue un rôle régulateur par l'intermédiaire de l'enseignement privé en Tunisie et au Maroc. Il méritait donc d'être cité ici puisqu'il permet de satisfaire une partie de la demande scolaire solvable : entre autres, celle qui peut avoir accès aux boîtes à bac florissantes à Tunis depuis quelques années; également, la demande qui pourra accéder à la reprivatisation prévue d'une partie de l'enseignement supérieur au Maroc. L'existence de ce réseau privé d'enseignement parallèle au réseau public paraît critiquable d'un point de vue social et économique. Mais dans d'autres cas, une certaine forme d'enseignement privé peut avoir un rôle régulateur moins négatif dans la mesure où des élèves en général issus de milieu populaire (et des catégories plus vulnérables, comme les jeunes filles) se trouvent récupérés, notamment pour une formation professionnelle privée que l'initiation publique défailante ne prend pas en charge; c'est peut-être le cas au Maroc... En Algérie depuis 1976, l'enseignement privé a été nationalisé et la situation éducative paraît tout autre; mais par ailleurs, la libre circulation des travailleurs selon les gains relatifs offerts et la gestion différenciée de la main-d'œuvre selon les secteurs s'apparentent aux lois du marché, tout comme chez ses voisins : ainsi, tel ouvrier qualifié, tel technicien, tel cadre prévu pour répondre à un besoin précis d'une société nationale à la suite d'une formation en son sein ou payé à cet effet, à l'étranger s'embauchera dans une autre entreprise d'une branche plus rémunératrice, et ainsi les prévisions d'affectations qui visent à satisfaire certains besoins de l'appareil productif se trouvent mises en défaut par le système de formation des revenus.

(3) On reconnaît ici la définition du taux d'efficacité marginale du capital transposée au domaine de l'éducation.

L'action par le plan relève d'une vision plus technocratique selon laquelle le système éducatif est considéré comme producteur des connaissances nécessaires à la formation des travailleurs qualifiés. L'élève est une sorte d'« output du système d'enseignement qui doit trouver sa place dans l'appareil productif en fonction d'un plan d'emploi préétabli ». Il y a donc une complémentarité entre l'investissement éducatif et l'investissement productif : l'allocation de ressources entre le système éducatif et le système productif doit être conçue en fonction des prévisions d'emploi par type de formation. On peut dès lors calculer « un coût de mésajustement ». Selon cette optique, l'enseignement est une dépense d'intérêt collectif qui doit être à la charge de l'Etat ; les différentes filières scolaires sont envisagées en termes d'adaptation des flux d'élèves aux structures évolutives de l'emploi. Le système éducatif doit être « utile », il est donc nécessairement sélectif et le plan d'enseignement doit s'intégrer dans le plan de développement économique et social.

Cette vision centralisatrice et apparemment rationnelle ne peut se retrouver telle quelle dans aucune réalité pour un ensemble de raisons trop longues à développer ici. Signalons simplement qu'elle ne prend pas en compte la structure salariale qui joue un rôle fondamental dans l'adaptation enseignement-emploi, ni le caractère dynamique du processus d'adaptation et qu'elle ignore le rôle social et politique du système éducatif. Elle est pourtant proche de l'analyse qui préside à la planification algérienne où le souci constant (dans les 1^{er} et 2^e plans quadriennaux) de produire des cadres, des techniciens et une main-d'œuvre qualifiée pour l'industrie, a conduit à mettre en place des structures de formation (technicums, IUT...) adaptées aux besoins de l'appareil productif. La politique tunisienne d'orientation impérative des lauréats du bac vers des filières de l'enseignement supérieur préétablies rappelle également certaines caractéristiques de cette liaison planifiée de l'emploi-éducation.

Dès lors la question se pose : régulation par le marché dans un ensemble qui se veut planifié ou interventionnisme manifeste sur « une toile de fond » libérale ? *L'interpénétration du plan et du marché est partout indéniable* dans les stratégies apparentes de l'emploi-éducation des économies maghrébines. La présentation qui va suivre et la réflexion qui lui est corrélatrice révéleront le sens économique et les limites sociales impliquées par la nouvelle articulation emploi-formation.

..

Le choix d'un découpage en trois directions de recherche comme cadre de l'étude, avait pour objectif de permettre un tableau comparatif à partir des caractéristiques significatives de la politique de l'emploi-formation au Maghreb, durant la dernière décennie. Ces étapes essentielles de la construction contribueront à tenter une approche synthétique à partir des traits dominants des différents apports. Précisons cependant que l'ensemble des questions posées ne trouve pas toujours de réponses et que les réponses fournies ne pouvaient pas être totalement satisfaisantes. On verra, en particulier, que les données dispo-

nibles dans leurs formes actuelles pour l'ensemble des pays du Maghreb ne sont ni complètes ni toujours suffisamment homogènes pour permettre de traiter avec rigueur la question du mode d'utilisation de la main-d'œuvre en fonction de sa formation dans différents secteurs... Plus concrètement, les résultats qui se dégagent concerneront, en premier lieu, les transformations opérées entre les deux dates (approximatives) de la décennie, dans la population active; en second lieu, les récents modes d'utilisation de la main-d'œuvre dans les secteurs d'activité; enfin, on s'interrogera sur les nouveaux critères de mobilisation des compétences et sur la mobilité sociale.

I - L'ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE

Pour mesurer l'ampleur des ruptures survenues dans l'évolution de la population active, il faut se référer à la restructuration profonde de l'appareil productif au cours de la décennie dans les économies maghrébines; il faut également prendre en compte le ralentissement de la demande mondiale, l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie, le renchérissement des coûts des biens d'équipement et leurs effets sur l'ensemble des économies maghrébines à partir de 1974. Sans revenir sur l'importance des choix technologiques sur les mutations opérées dans l'organisation de la production (brièvement présentée dans la deuxième introduction), il importe de les garder présentes à l'esprit pour apprécier les modifications intervenues.

Précisons encore qu'il est sans doute imprudent de se livrer à une présentation comparative des caractéristiques de la population active pour trois raisons :

- Les concepts dont on dispose ne sont pas homogènes dans l'espace et ils sont fluctuants dans le temps; donnons-en une brève illustration; le recensement de 1977, en Algérie, prend en compte dans la population active, les seules femmes actives « occupées », alors qu'en Tunisie, la définition de 1975 retient l'ensemble des femmes actives; les limites d'âge 18-59 ans de la population active algérienne sont celles de la Tunisie, mais ne sont pas celles du Maroc (15-65 ans)... L'appréciation dans le temps nécessite également quelques précautions : ainsi, le recensement algérien de la population en 1966 n'intègre pas les femmes dans la conception de son activité, alors que celui de 1977 prend en compte les femmes « occupées »; de plus, les limites d'âges retenues en 1966 étaient plus étendues que celles de 1977 (15-64 ans théoriquement dans le premier cas avec un recensement des occupés de 6 à 15 ans; 18-59 ans dans le second cas).

- Les données disponibles sont le plus souvent en termes de stocks à deux dates (4) d'ailleurs différentes selon les pays (la décennie ne peut être

(4) Parfois même, elles se réduisent à un chiffre unique pour toute la période.

exactement cernée) et, faute d'expression en termes de flux annuels, la réalité ne peut qu'être approximative.

- La population active telle qu'elle est conçue dans les trois pays repose sur le critère implicite d'une participation à la production des biens et services « destinés au marché ». Elle demeure ainsi un indicateur limité et imparfait puisqu'elle ne saisit pas tout un ensemble d'occupations non recensées par la comptabilité nationale qui contribuent à l'entretien ou au « mieux vivre » de toute une fraction de la population (opérations non marchandes ou marchandes, officielles ou clandestines dont il faudra reparler).

Ainsi les informations fournies ne sont qu'une composante de la réalité et c'est seulement en tenant compte de ces réserves que l'on peut se livrer aux constats suivants :

- **Une population active relativement faible et de plus en plus urbaine**

La population active s'est accrue partout au Maghreb, mais elle demeure faible et tend parfois à stagner : au Maroc, le taux d'activité reste proche de 26 % et tend même à baisser selon L. Hanane (5); entre 1967 et 1978 la population active algérienne passe de 2,3 millions à 3,5 millions en 1978 sur une population totale respectivement de 12 à 17 millions; un peu moins d'un quart de la population contribuerait ainsi à la production des biens et services : la population algérienne est donc « lourde à porter par ses forces vives » et ceci tient essentiellement au poids des inactifs dont la structure par âge de la population donne une idée claire : 47,5 % de la population a moins de 15 ans en 1978. La population tunisienne est également marquée par sa jeunesse et, à l'intérieur de la population active, la classe d'âge 15-24 ans atteint 36 % en 1979 contre 22,2 % en 1966; la population en âge de travailler a ainsi doublé par rapport à la première décennie et la population active représenterait 58,7 % de la population totale en 1981 contre 55,8 % en 1971 (6) (F. Amrani (7)); c'est une proportion forte qui ne doit cependant pas occulter l'importance des chômeurs...

Partout la migration vers les centres urbains s'accroît perpétuant ainsi un mouvement largement amorcé durant la période précédente. Elle s'accroît de 5,5 % par an, au Maroc, entre 1971 et 1976. L'exode rural y est tel, selon Z. Daoud (8), que les villes ont « un accroissement démographique trois fois supérieur à celui des campagnes ». Presque sur la même période (1973-1978) la population urbaine en Algérie s'accroît de 5,1 % alors que la population rurale s'accroît seulement de 2,1 % (par an). Actuellement 44 % de la population

(6) L'enquête population-emploi 1980 (faite par l'Institut national de la Statistique) révèle que le taux spécifique d'activité (rapport de l'effectif de la population active de 15 ans et plus à l'effectif de la population totale du même groupe d'âge) est passé de 50,2 % en 1975 à 49,1 % en 1980.

(7) F. AMRANI, « Mutations de la population active, etc... », dans le présent volume.

(8) Z. DAUOUD, « Emploi sans formation, etc... », dans le présent volume.

algérienne se trouve dans les villes, par contrecoup le monde rural se vide de sa substance et la population engagée dans l'agriculture augmente peu (de 1 621 000 en 1973, elle passe à 1 693 000 en janvier 1975). Or, cette population active en progression décroissante doit faire face aux besoins de plus en plus pressants d'une population totale en constante progression. Le même phénomène se produit en Tunisie où, en 1975, il n'y a plus que 32,5 % de la population active dans l'agriculture contre 46 % en 1966 (selon F. Amrani). Ce phénomène qui pourrait paraître sain dans un certain contexte de développement ne l'est pas dans une réalité où il n'est pas compensé par un progrès dans la productivité agricole et où les importations alimentaires s'accroissent. Ajoutons que ces départs massifs conduisent à encourager les techniques capitalistiques dans l'agriculture et freinent encore les possibilités d'emploi... L'urbanisation accélérée est une réponse à la fois à l'appel des emplois vers la ville et à la dégradation des conditions de travail à la campagne. Il reste à savoir si, au cours de la décennie qui nous intéresse, les nouveaux ruraux qui aspirent à la ville et y parviennent, participent à la même promotion professionnelle et sociale que leurs aînés; toutes les contributions présentées démontrent le contraire: nous allons y revenir dans les lignes qui suivent.

● **Une population active de plus en plus salarisée, mais il y a « les vrais et les faux salariés »** (9)

Les salariés représentent plus de 76 % de la population active algérienne en 1978 contre 67 % en 1966, et au Maroc l'enquête emploi-urbain de 1976 révèle qu'il y a, à cette époque, 54 % de la population salarisée dans les villes contre 40 % au recensement en 1971. Le même phénomène peut se vérifier en Tunisie, où une salarisation croissante accompagne l'augmentation de l'emploi non agricole (surtout tertiaire) et parfois la tendance à la concentration de la propriété agricole (10).

La salarisation des actifs a donc augmenté partout au cours de la décennie, mais est-elle appelée à se perpétuer? On peut se le demander en raison de la faible capacité du secteur moderne à recruter de nouveaux travailleurs; de plus en plus, partout au Maghreb, les incitations à la création des petites entreprises, les encouragements donnés à la petite propriété non exploitée en Algérie (11), les aides accordées dans le même sens par le FO-PRODI (12) en Tunisie, l'attrait des capitaux marocains pour l'activité commerciale souvent modeste laissent supposer une montée prochaine des travailleurs indépendants ou de petits employeurs (embauchant des compagnons). Cette réalité est peut-être déjà manifeste en Tunisie où la croissance des travailleurs indépendants (24,2 % en 1968 et 27 % en 1975) traduit le développement d'un secteur non structuré (selon F. Amrani). Au Maroc, l'enquête emploi urbain de

(9) J'emprunte cette expression à J. MAGAUD, « Vrais et faux salariés », *Revue de sociologie du Travail*, janvier 1974, également publié dans les *Cahiers français*, nov.-déc. 1975, p. 12 à 15.

(10) Dans la charte de 1976 et dans le discours présidentiel au Parti, en juin 1980.

(11) La même réalité est sans doute vérifiable au Maroc.

(12) Fonds de promotion des investissements.

1976 révèle une forte présence des indépendants 22,5% (13) et 15,1% de travailleurs résiduels non classés (sans parler de la croissance des petits métiers); ceci est également significatif. En Algérie, la restructuration qui s'amorce dans le privé sera déterminante...

Enfin, le phénomène de la salarisation ne saurait occulter l'existence aisément observable de différences non négligeables dans le statut et dans l'exercice du travail salarié. Il y a ceux qui sont dans le lien salarial ferme, à plein temps, qui procure l'essentiel du revenu familial; ce sont « les vrais salariés » de l'emploi typique du secteur productif moderne et de l'administration. Il y a aussi les travailleurs saisonniers de l'agriculture et de l'industrie, les travailleurs temporaires, à la tâche ou à domicile (qui concernent surtout les femmes dans les grandes ou petites unités de production); tous ceux-ci participent dans un emploi précarisé (14) à une certaine organisation du travail. Ce sont « les faux salariés ». Ils peuvent être insérés, de façon très spécifique, dans un procès capitaliste de la production; ils participent alors à un nouveau mode de captation du surplus ou, pour le dire autrement, à une gestion de la main-d'œuvre au moindre coût, dans le cadre d'industries affrontées au marché international (et particulièrement sensibles aux avantages comparatifs; c'est le cas des transnationales). Ils s'apparentent alors à la situation a-typique des travailleurs insécurisés des branches en crise des économies industrialisées. L'exemple tunisien est significatif. L'auteur d'une thèse récente, sur l'économie tunisienne (15), distingue parmi les emplois occupés en 1975 (donc après l'appel aux capitaux étrangers de 1972 et au début de la crise) les emplois stables et les emplois flottants qui désignent les postes de travail occasionnels et saisonniers (retenus dans la catégorie « faux salariés ») et il constate qu'un tiers de la population active occupée serait en chômage déguisé. « Dans les branches où s'est déployée la sous-traitance internationale (IME et textiles), les emplois flottants représentent 50,4% de l'ensemble des emplois. Dans la branche textile notamment, ce rapport est de 58% » (16). Au total 33% de la population active serait occupée dans les emplois flottants; ceci rejoint la réflexion de

(13) 43% des indépendants sont dans les industries de transformation et 38,3% dans le commerce.

(14) Cette modalité de recrutement est sans doute plus aisée à pratiquer avec des migrants ruraux habitués aux travaux saisonniers!

(15) H. FETINI, *Recherche sur les deux modèles coopératif et d'import substitution 1960-1970*, thèse de doctorat de 3^e cycle, faculté des sciences économiques, Université Aix-Marseille II, 19 juillet 1981.

(16) *Ibid.*, p. 404 et 405. Dans la branche textile, l'auteur précise : « ce phénomène s'explique par le fait que les entrepreneurs étrangers et locaux profitant de ce que leur offre la législation du travail, concernant le paiement aux « apprentis » d'un salaire équivalent à la moitié du SMIG pendant une période de six mois; recouraient à l'échange des apprentis. Ceux-ci pourtant, au bout de deux mois, selon une enquête du *Monde Diplomatique* atteignent la même productivité qu'en Europe. Licenciés dans l'usine A au bout de 5 à 6 mois d'apprentissage », ces ouvriers prennent la queue devant l'usine B qui au bout de 5 à 6 mois les licencie pour qu'ils passent à l'usine X, ceux de Y passent à C... et les apprentis restent comme tels, des années. Cette technique d'exploitation dans ces genres d'activités a été dénoncée et signalée dans plusieurs enquêtes sur les conditions de travail et d'emploi dans la branche textile. Cf. l'article du *Monde Diplomatique* 1977 précité. Cf. aussi une série d'enquêtes sur les usines textiles fonctionnant dans le cadre de la loi d'avril 1972 parue dans l'organe de l'UGTT *Eschaâb*, tout au long de la deuxième moitié de l'année 1977 notamment l'enquête intitulée « Rafia ou maffia ».

F. Amrani qui note que, d'après le recensement général de la population de 1975, un emploi sur trois de la catégorie ouvriers est non permanent. Dans la même perspective, le rapport de la BIRD révèle qu'au Maroc les travailleurs travaillant moins de 18 jours par mois représentent près de 50 % des salariés inscrits à la Caisse nationale de sécurité sociale.

• Les faux salariés • désignent également une autre situation au travail, celle des apprentis et aide-familiaux dont l'âge seul justifie parfois le statut plus que la fonction; Ils sont souvent recrutés hors circuit officiel, parmi une main-d'œuvre peu revendicative et très vulnérable, les jeunes migrants d'origine rurale scolarisés mais non diplômés particulièrement nombreux – et peut-être croissants – dans les activités de petite production ou de petite circulation marchandes. J. Charmes (17) en donne une illustration révélatrice pour le cas tunisien : en 1966, les apprentis en nombre très faible ne représentaient guère que 0,5 % de la population active occupée en dehors de l'agriculture (près de 3 patrons sur 4 n'utilisaient pas les services d'un apprenti donc ne prenaient pas en charge leur formation). La libéralisation de l'économie qui intervient après 1970, consacre la primauté de l'initiative privée; le nombre des apprentis connaît alors une croissance annuelle importante : elle est de 30,5 %, et celle des aide-familiaux de 14,5 % entre 1966 et 1975; or, ces taux de croissance annuels moyens seraient beaucoup plus élevés s'ils étaient calculés à partir de 1970 (18). Le développement de l'apprentissage, conclut J. Charmes, devient alors • une forme déguisée (...) du salariat •. La même réalité se retrouve de façon très voisine au Maroc. En Algérie, elle est moins répandue et fonctionne peut-être sur un mode plus clandestin (pour des raisons qui seront approfondies ultérieurement). Dans tous les cas, la présence de ces • faux salariés • de la petite activité marchande s'explique par la situation même de la micro-unité. Placée en concurrence avec la grande entreprise (19) (où la composition organique du capital est haute) elle ne peut résister et survivre que grâce à une organisation de la production adaptée. Elle dispose généralement d'équipements modestes; c'est donc sur l'organisation du travail – et plus spécialement sur • le travail vivant • – que repose le moyen essentiel de retirer le maximum d'efficacité du capital existant. Le recours à une main-d'œuvre saisonnière, apprentie ou aide-familiale, est à lui seul explicatif de la solution trouvée au problème posé (20).

La présence de plus en plus forte de ces • faux salariés • (qui coexistent souvent avec de vrais salariés) à l'intérieur de l'appareil productif maghrébin (21) ne peut donc être analysée qu'en référence à une certaine organisation du travail, dans des économies où ils deviennent le rouage d'un certain mode de fonctionnement. Ce statut du travailleur (occasionnel, apprenti ou aide-familial), n'est pas récent, mais sa signification est nouvelle, et il semble prendre

(17) J. CHARMES, • L'apprentissage sur le tas... •, dans le présent volume.

(18) On peut évaluer à 20 000 le nombre des apprentis et aide-familiaux travaillant à domicile en 1975.

(19) Parfois aussi elle s'adresse à une clientèle modeste, infra-urbaine.

(20) Cf. Ch. BERNARD, • Les activités dites non-exploiteuses •, *Revue Tiers Monde*, avril-juin 1980, n° 82, p. 314.

(21) Même si la situation est moins évidente en Algérie.

une vitalité renaissante, depuis le début de la crise internationale dans les économies qui nous intéressent... Ces éléments demandent à être croisés eux-mêmes avec les rapports ethniques (22) ou de parenté qui marquent les relations au travail dans les sociétés concernées et avec le type de ressource en main-d'œuvre qu'ils recouvrent, non diplômés, ruraux, femmes...

• Une population active occupée plus féminine en Tunisie et au Maroc

La participation des femmes à la vie active – telle qu'elle est recensée par les statisticiens – demeure encore faible, surtout si on la compare au potentiel de femmes en âge d'activité, mais une évolution importante s'est effectuée au cours de la décennie qui nous intéresse : « il y a plus de femmes actives, plus d'élèves, plus d'étudiantes, moins de femmes au foyer » écrit D. Mahfoud (23) pour le cas tunisien qui est le plus marquant puisque le taux d'activité féminine y est passé de 5,5 % en 1966 à 18,9 % en 1975. Au Maroc, on constate la même réalité (24) et il faut sans aucun doute rapprocher le phénomène des choix économiques des deux pays où l'appel aux capitaux étrangers, notamment dans certaines branches textiles, agro-alimentaires et même électronique (25), favorise le recours à l'emploi féminin (au Maroc dans les industries de transformation, la force de travail féminine forme 51,2 % des moins de 25 ans, or ces derniers sont les plus nombreux). « En réutilisant, sous une autre forme, l'ancienne division du travail et la compétence traditionnelle des femmes, l'exploitation moderne multinationale réalise des profits inégalés ailleurs (26) (27). La participation des femmes croissante dans l'activité tunisienne tient à la même raison. Mais il faut souligner que, dans l'un et l'autre cas, le mode d'insertion des femmes les situe en majorité parmi les « faux salariés » (apprenties, aide-familiales, travailleuses à domicile). D. Mahfoud et F. Mernissi se livrent à cette analyse pour leurs pays respectifs.

En Algérie, par contre, l'emploi des femmes est marqué par « une relative stagnation » (28) puisque malgré une forte augmentation de la population féminine en âge de travailler entre 1966 et 1977, le taux d'activité féminine passe, entre ces deux dates, de 1,82 % à 2,5 % seulement, ce qui placerait, selon F. Hakiki, « l'Algérie dans les derniers rangs mondiaux » pour ce phénomène. Cette réalité tient sans doute aux choix socialistes de l'Algérie ? Il semblerait dans ces conditions qu'à revenu égal, l'embauche s'effectue au détriment des femmes ? Seule, une appréciation plus fine à partir d'une comparaison entre secteur national et secteur privé permettrait de trancher... C'est dans la strate rurale que la stagnation est la plus nette puisque le taux

(22) Le cas des fassi, par exemple, est significatif.

(23) D. MAHFOD, « Formation et travail des femmes en Tunisie », dans le présent volume.

(24) En 1982, on a calculé que « le travail féminin concernait 21,6 % de la population active potentielle soit le double du chiffre de 1971 », Z. DAOUB, « La population et l'emploi », *Lamalif*, mars 1982.

(25) Où la finesse des travaux exigés appelle une dextérité de couturière !

(26) Ch. BERNARD, « Les non-diplômés scolarisés... au Maroc », dans le présent volume.

(27) F. MERNISSI, « Le prolétariat féminin au Maroc », dans le présent volume.

(28) F. HAKIKI, « Formation et scolarisation des filles en Algérie », dans le présent volume.

d'activité n'y varie pas : « les femmes occupées seraient de 1,1 % par rapport aux femmes « en âge de travailler » (29); l'extension de l'emploi féminin est donc circonscrite aux villes et en particulier aux grandes métropoles (42 % de l'emploi féminin). Ajoutons qu'il ne faut pas perdre de vue – et R. Abdelkrim le montre pour les femmes rurales – que la production de la femme dépasse largement celle qui est recensée par l'appareil statistique. Apparemment, en effet, celle-ci est socio-professionnellement oisive – la faiblesse numérique des femmes actives occupées dans un travail recensé l'atteste – et économiquement entretenue, pourtant, outre ses activités ménagères, éducatives et de garde de la maison qui correspondent à son statut traditionnel d'employée familiale non recensée (30), dans tous les pays du Maghreb la femme accomplit à la maison une multitude de travaux qui constituent « un solide appoint familial quand ce n'est pas une ressource principale »...

• **Une population plus scolarisée et une ressource en main-d'œuvre nouvelle : les non-diplômés scolarisés**

Le problème de l'éducation et de la formation s'est posé de façon extrêmement contraignante au cours de la décennie puisqu'il a concerné une population plus jeune dans des économies où les choix industriels – surtout en Algérie – exigeaient des qualifications poussées. L'effort de scolarisation accompli a été tout à fait vigoureux en Tunisie et encore plus en Algérie où le taux de scolarisation est passé de 50 % en 1967 à 71,3 % en 1977; et l'évolution des effectifs de l'enseignement secondaire et supérieur entre ces deux dates est marquée par une réelle progression. De plus, en Algérie, les mesures de formation professionnelle pour adultes, le lancement des instituts de technologie dans le cadre du II^e Plan quadriennal, le développement des techniciens et de la formation professionnelle à l'intérieur du cycle secondaire, enfin l'extension de celle-ci au sein des entreprises nationales ou à l'étranger, tout cet ensemble contribue à améliorer les effectifs de cadres, techniciens et ouvriers qualifiés.

Le Maroc aurait par contre « la situation éducative la plus défavorable » (31). De 1961 à 1971, les quatre plans qui se sont succédé n'ont pas manqué de souligner « leur préoccupation d'améliorer l'enseignement primaire », mais la progression scolaire annuelle moyenne a été tout juste égale à l'accroissement démographique entre 1968 et 1972, et le redressement spectaculaire (+ 78 %) qui s'est produit entre 1968 et 1973 reste insuffisant, étant donné les déficits antérieurs. Non seulement la scolarisation y est relative, puisque 56 % seulement des enfants en âge d'être scolarisés le sont effectivement (en 1976), mais encore la promotion est rare. Ainsi, parvenir de l'école primaire à l'enseignement secondaire et accéder au baccalauréat n'appartient qu'au petit nombre; on a calculé que sur 100 enfants du cours préparatoire, seuls 10 arriveront au bout de 5 ans sans redoublement; 39,2 % des effectifs du

(29) R. ABDELKRIM, « Les femmes à la campagne... en Algérie », dans le présent volume.

(30) Ceci a été bien vu par H. SANSON, « Les ressources complémentaires des familles algériennes », note non publiée, Alger, 1973.

(31) Z. DAOUD, « Emploi sans formation... au Maroc », dans le présent volume.

primaire auront un droit de passage dans le secondaire; les exclus les plus nombreux concernent les jeunes filles et les ruraux; la sursélection joue donc au détriment des groupes sociaux les plus défavorisés. Des milliers de jeunes se trouvent prématurément à la recherche d'un emploi, sans diplôme, sans formation, mais scolarisés. La capacité d'accueil très limitée de la formation professionnelle publique ne permet pas d'absorber les effectifs d'élèves qui souhaiteraient accéder à un savoir technique et, même lorsqu'il existe, l'enseignement dit professionnel est considéré comme « un mécanisme de rétention hors du marché du travail » (selon M. Bekkali) plus que comme une préparation à une réelle insertion. L'école privée se substitue ici à l'initiative publique insuffisante pour satisfaire, au moins partiellement à la demande, et il est probable que la régulation s'opère aujourd'hui au bénéfice des enfants des classes moyennes et pauvres, mais l'incertitude des données ne permet pas de trancher... Différent et de moindre ampleur, le phénomène se retrouve également en Tunisie où selon F. Amrani, 13 % seulement des enfants scolarisés obtiennent un diplôme de fin d'études secondaires, or « les défaillants de l'enseignement primaire et secondaire à la recherche de leur premier emploi, n'ont pas, dans leur grande majorité, transité par un circuit de formation professionnelle ». La même réalité enfin est présente en Algérie où F. Oufriha (32) signale que « sur une cohorte de 1 000 élèves entrés en première année de cycle primaire en 1970-71, 412 seulement terminent avec succès (...) et donc poursuivent leurs études dans le second degré, tandis que la plus grande partie des 588 restants doivent abandonner ». En 1980, on évaluait à 25 ou 27 % la proportion des reçus au bac, ce qui entraînait un effectif d'environ « 6 000 recalés à réorienter »; or « la formation professionnelle ne prend pas le relais de l'école ».

Ainsi, au cours de la dernière décennie, un nouveau type de ressource en main-d'œuvre est né au Maghreb... Dans la période précédente, les non diplômés désignaient en fait le plus souvent les non scolarisés ou les tout juste alphabètes. D'origine rurale pour la plupart, ceux-ci lorsqu'ils tentaient l'expérience de la ville, trouvaient à s'engager dans les postes subalternes du secteur moderne (manœuvres de l'industrie, chaouch dans l'administration...), comme apprentis dans la production artisanale ou comme aide-familiaux des activités commerciales, surtout au Maroc; lorsqu'ils restaient trop longtemps à la recherche d'un emploi, ils entraient dans les petits métiers (vendeurs de cigarettes, guides informels pour le touriste, gardiens de voiture, petits travailleurs à domicile, surtout parmi les femmes...). L'émigration constituait l'ultime recours, et le retour à la campagne restait toujours possible. Ces ressources en main-d'œuvre existent encore; elles constituent le stock de « la réserve » de main-d'œuvre, mais elles se renouvellent en proportion décroissante. Aujourd'hui, sous l'effet conjoint de la restructuration de l'appareil productif et de l'évolution récente du système éducatif, un autre flux a pris le relais sur le marché du travail: les non diplômés-scolarisés dont l'ascension brisée crée une situation nouvelle par rapport à l'emploi et au chômage (32 bis).

(32) OUFRIHA, « Déperditions scolaires et insertions des jeunes... en Algérie », dans le présent volume.

(32 bis) On peut s'étonner qu'aucun des auteurs n'ait souligné l'importance de ce facteur dans la genèse du mouvement islamiste chez les lycéens. Les manifestations de ceux-ci dans les rues

• Une population formée pour les tâches improductives du secteur moderne

Non seulement les établissements d'enseignement ont une répartition favorable aux villes dans tout le Maghreb (33), mais surtout – et même en Algérie où « le réseau d'écoles a été socialement et géographiquement rapproché de la paysannerie » (34) – la diffusion du modèle urbain et moderne à l'intérieur du système éducatif général contribue à disqualifier le travail de la terre : la durée de la scolarisation est en moyenne, plus brève en milieu rural qu'en milieu urbain et la qualification des enseignants ruraux est inférieure à celle de leurs collègues urbains (c'est la réflexion que livrent notamment Z. Daoud pour le Maroc et M. Haddab pour l'Algérie).

Outre ce phénomène, dans les trois pays, l'enseignement est marqué par une contradiction entre le discours sur la nécessaire formation scientifique, technique et professionnelle, et les réalisations qui sont tout autres. Juste avant un titre significatif, « enseignement technique (...) la peau de chagrin », M. Haddab montre comment en Algérie « la technophilie a bénéficié du statut d'un dogme; il s'est produit une sorte de sacralisation de la technique et de tout ce qui d'une certaine manière, s'associait à celle-ci (...). On pouvait discerner chez certains (...) la volonté d'effacer de la société, toute forme de culture non technicienne. Cette idée synonyme de modernisme (et présente dans maints discours officiels) devait être à l'origine du développement d'une certaine forme d'enseignement : l'enseignement technique et polytechnique plus développé en Algérie qu'au Maroc et en Tunisie; pourtant, la plupart des initiatives en ce sens ont régressé ou ont, en quelque sorte, été rendues vaines par l'effet des divers facteurs sociaux qui tendent à accentuer au sein du système scolaire le procès d'extension de l'enseignement général au détriment de l'enseignement technique et à conférer un caractère prépondérant aux fonctions de sélection du système d'enseignement ». Les statistiques officielles disponibles permettent d'observer que la formation technique et professionnelle, loin d'être devenue prédominante dans le système scolaire algérien, a plutôt fortement régressé, en particulier depuis 1974. Avec la transformation, à ce moment, des CET et des CEA en CEMP (collèges d'enseignement moyen polytechnique) ou en CEM (collèges d'enseignement moyen), l'enseignement professionnel et technique a disparu de manière quasi-complète de l'enseignement primaire et moyen. Le qualificatif polytechnique ne se justifie, note M. Haddab, « que par l'ajout de matières aussi peu techniques qu'une initiation élémentaire à l'économie ou aux sciences sociales (...). Tout porte à penser que

de Tunis à la fin des années 70 seraient à replacer dans ce contexte (voir à ce sujet A. ZGHAL, le retour du sacré et la nouvelle demande idéologique des jeunes scolarisés, le cas de la Tunisie, in Ch. SOURIAU, *Le Maghreb musulman en 1979*, Paris, CNRS, 1981).

(33) En Algérie, par exemple, tous les techniciens qui fonctionnent actuellement sont installés dans les grandes villes (M. HADDAB). En Tunisie, « l'implantation d'institutions dispensant une formation professionnelle de type moderne reproduit l'opposition frange côtière du Nord-Est - intérieur du pays et Tunis et Sfax représentent 38% de la totalité des places disponibles (F. AMRANI).

(34) M. HADDAB, « La formation scientifique et technique, la paysannerie et le développement en Algérie », dans le présent volume.

les CEMP représentent pour certaines fractions des classes moyennes les mieux pourvues en capital de relations sociales, une filière permettant de faire bénéficier leurs enfants d'un enseignement de meilleure qualité que celui qu'ils pourraient recevoir dans les CEM ». Cette meilleure qualité tiendrait en l'occurrence, au volume horaire de français. On pourrait sans doute faire la même observation à l'égard des jeunes qui fréquentent les lycées techniques où « pour une proportion importante, leur orientation vers ces établissements s'explique par une stratégie d'évitement de la langue arabe – celle-ci n'a qu'une place réduite dans les LT (35) – et de renforcement des chances d'accès aux études universitaires socialement les plus valorisées », 95 % des élèves sortis des technicums s'orientent vers d'autres formations, alors que ces établissements avaient été au départ créés pour offrir aux élèves ayant terminé leur cycle moyen, la possibilité de suivre une filière d'enseignement court s'achevant par un BTS et donnant accès immédiat au marché de l'emploi. La réaction prévue par le II^e Plan quadriennal, de sections techniques détachées dans les sociétés nationales doit être replacée dans ce contexte. Tout se passe à l'intérieur du système éducatif comme si l'enseignement technique avait été détourné de sa vocation première, sous la pression d'une certaine demande sociale. • L'enseignement général continue à apparaître comme le moyen d'accès le plus direct à l'enseignement secondaire, à l'enseignement supérieur, puis aux professions les plus convoitées (celles de médecin, d'ingénieur, de haut responsable de l'administration...), professions situées dans les villes. Pour les classes populaires, cet enseignement constitue la meilleure voie pour quitter l'univers du travail manuel dur et mal rétribué et pour entrer dans le monde plus rémunérateur du travail « intellectuel ». Cette réflexion de M. Haddab pour l'Algérie est très voisine de certaines observations faites par F. Amrani pour le système éducatif tunisien où l'insuffisance de l'enseignement pratique est manifeste. Notons également que la filière de l'enseignement secondaire long – la plus théorique – absorbait, en 1978-79, 76 % des effectifs des établissements d'enseignement secondaire, malgré le développement de la filière professionnelle, au cours de la période; ceux qui fréquentent cette filière sont d'ailleurs presque tous des défaillants du système scolaire. Au Maroc, le phénomène est encore plus alarmant, puisque selon Z. Daoud et L. Hanane, la sélection marque l'enseignement à tous les stades; « si on suit une cohorte depuis son accès au primaire jusqu'au baccalauréat, on peut estimer à 2 % l'effectif qui peut y arriver », et les déperditions sont encore plus élevées au niveau du supérieur. L'enseignement technique – sauf celui de haut niveau – fait totalement défaut (36), et il n'y a aucune passerelle pour rattrapper les sortants du système éducatif. Ces observations – qui mériteraient d'être affinées pour chaque société – suffisent à révéler que, dans un tel contexte, on ne peut parler d'une inadéquation du système éducatif au système productif, ni de « l'irrationalité du choix des élèves » pour l'enseignement général. Le problème est tout autre.

(35) LT = Lycée technique.

(36) L'enseignement technique a régressé de 1960 à 1970 pour devenir inexistant au cours de la décennie. Actuellement, il n'y a que des promesses ou des projets de réforme, selon Z. DAUOUD.

Ajoutons encore que, quand il existe, l'enseignement public technique et professionnel détourne du savoir-faire artisanal. Il prépare peu au métier et plutôt aux filières spécialisées des branches modernes de l'appareil productif. La formation extra scolaire et sur le tas s'y substitue et tend même à prendre de l'ampleur, à la faveur d'un nouveau mode de gestion de la main-d'œuvre. C'est ce que démontre J. Charmes à partir du secteur non structuré tunisien. Un phénomène voisin est également observable au Maroc. Il n'est pas inexistant en Algérie dans les petites entreprises micro-industrielles privées, officielles ou clandestines, et il est probable qu'il s'étendra avec le développement d'un certain privé, mais durant la décennie, les choix économiques officiels ne le mettent pas en évidence de façon comparable à la réalité de ses voisins. Quant à l'enseignement agricole, il subit l'effet dévalorisant du travail de la terre et reproduit la contradiction techniciste relevée plus haut. Les jeunes recrues des établissements d'enseignement agricole sont rarement motivés et n'entreprennent ces études que parce qu'ils n'ont pu trouver une affectation ailleurs. • En Algérie », selon M. Haddab, « la croissance importante et rapide des effectifs des cycles primaire et moyen se traduit par une augmentation également importante du nombre d'élèves éliminés du système scolaire après avoir suivi plusieurs années du cycle moyen »; or, ce sont les centres de formation professionnelle agricole qui constituent le recours ultime pour ces jeunes éliminés. En 1979 on constatait, par ailleurs, que seulement 40% des élèves admis au concours d'entrée dans les instituts de technologie moyens agricoles rejoignaient effectivement leurs établissements (37), or il en est ainsi parce que, semble-t-il, « de nombreux élèves ont le sentiment qu'être technicien dans l'agriculture est moins valorisant qu'être technicien dans l'industrie ».

Quoiqu'il en soit, la décennie a été marquée par un bond quantitatif de la formation agricole en Algérie et en Tunisie dans toutes les catégories, mais on remarquera que les ingénieurs et les techniciens sortis ont été plus nombreux que les agents techniques et les ouvriers spécialisés. De plus, il s'agit d'une formation marquée par « l'insuffisance de la pratique » dans l'enseignement distribué; ce phénomène dénoncé par A. Chabbi pour la Tunisie, trouve un écho chez Sl. Bedrani qui montre qu'en Algérie on a cherché à « former des diplômés plus que des agriculteurs », d'où le refus de se « salir les mains » dans les emplois occupés qui explique l'affectation massive des techniciens et cadres de l'agriculture dans l'administration, dans des postes qui éloignent du terrain... Enfin il s'agit d'une formation qui « privilégie une conception (...) productiviste et centralisée du développement agricole ». Selon J.P. Gachet (38) qui s'exprime pour la Tunisie, « elle n'invite pas les futurs cadres techniques à raisonner les choix technologiques en termes d'alternatives ayant des implications *sociales* et économiques »; dans la même ligne, P. Pascon (39) s'inspirant de la réalité

(37) Il prépare des ouvriers répondant aux besoins pointus de l'industrie plus qu'à l'artisanat pourtant plus pourvoyeur en main-d'œuvre durant la décennie.

(38) Sl. BEDRANI, « Contenu du travail et formation dans l'agriculture en Algérie », dans le présent volume.

(39) J.P. GACHET, « Choix technologique et formation dans l'agriculture, en Tunisie », dans le présent volume.

(39) P. PASCON, « Le technicien entre les bavures et le bricolage ? », dans le présent volume.

marocaine écrit : le technicien, « s'il a le courage d'être au service des plus déshérités devra faire preuve de beaucoup d'imagination ». De la sorte, la technologie moderne n'est jamais mise en question ni dans son contenu, ni dans son application, ni dans ses incidences sociales...

Ainsi, le système éducatif, dans son ensemble au Maghreb, est d'abord sélectif. Il tend à favoriser les citadins au détriment des ruraux, alors que la population active rurale est encore partout prépondérante. La préparation aux fonctions valorisantes, donc improductives, l'emporte sur le savoir-faire productif (40) et, lorsque le savoir-faire productif est distribué, il est souvent détourné de ses objectifs par l'accès à un autre type de formation ou de fonction. Tout se passe comme si l'intériorisation du modèle technique se faisait « par le haut », par une approche en termes de conception ou de gestion, alors que le contact direct avec la production, le terrain et les hommes est rejeté...

Les caractéristiques accusées de la population active maghrébine au cours de la décennie trouvent leur reflet dans une certaine configuration des activités.

II. - LES RÉCENTS MODES D'UTILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE, OU LA MONTÉE DES « AUTRES ACTIVITÉS »

On a déjà noté que, dans les trois pays, l'agriculture est un secteur qui contribue de moins en moins à l'occupation de la population active, or le secteur non agricole ne réussit pas à absorber la totalité des travailleurs potentiels. Avant 1970 et dans la période qui a suivi immédiatement l'Indépendance, l'emploi non agricole avait été marqué par une croissance prédominante des postes de travail dans l'administration; celle-ci avait été suscitée par le départ des Européens et par la mise en place de structures nouvelles ou par le choix d'un secteur public étendu (cas de l'Algérie, par exemple). Dans cette mesure, les titulaires d'un diplôme ou d'un minimum d'instruction bénéficient, à ce moment, d'une vraie rente de situation (41). Après 1970, l'administration continue d'absorber une proportion non négligeable de la population active (13% au Maroc; 17% en Algérie), mais ce n'est pas le lieu essentiel de croissance de l'emploi. Par contre, des recrutements importants ont lieu dans l'industrie algérienne qui passe de 100 000 emplois en 1967 à 450 000 en 1980. « En fin de période », écrit S.P. Thierry, « les secteurs de l'industrie et des BTP occupent près de 32% des actifs ». Pourtant, il ne faut pas perdre de vue que les emplois de chantier (souvent non permanents et non durables) ont crû plus que ceux de l'industrie et que les emplois dans l'administration ont continué de croître de façon voisine à ceux de l'industrie. De plus, à l'intérieur de l'industrie, l'emploi se caractérise par un gonflement des postes non directement

(40) Il est évident que les écarts de revenus entre travailleurs non directement productifs et travailleurs ouvriers sont largement explicatifs de cet état de chose; dans l'agriculture marocaine, l'écart est de 1 à 43. En Algérie, les disparités sont également importantes. Voir A. BENACHENOU : « Réflexions sur la politique algérienne des revenus », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, mars 1975, et Ch. BERNARD, « Occupation massive et sous-activité », *AAN*, CNRS, 1978.

(41) Ceci a été mis en évidence par A. KHENNICHE, *L'école et le monde rural*, Cahiers du CREA, sous presse.

productifs (25 à 30 % des emplois industriels) (42) et il ne semble pas que l'on puisse compter sur le secteur industriel moderne pour de nouvelles créations importantes d'emplois.

Au Maroc, les choix industriels liés par l'exportation ou fondés sur la sous-traitance sont largement dépendants de l'Etat. En Tunisie, ces mêmes choix sont sous la tutelle des détenteurs privés de capitaux étrangers ou nationaux. Dans l'un et l'autre cas, l'orientation souvent capitaliste des grandes unités de production (dans les phosphates, l'électronique, l'industrie sucrière et la confection) (43) détermine un nombre de postes de travail limité. De plus, la situation fréquente de redéploiement (cette stratégie « anticrise » des transnationales) des entreprises concernées les conduit à un certain type de gestion de la main-d'œuvre (au moindre coût). Dès lors, on ne peut s'étonner de faire les constats suivants : au Maroc, « le secondaire se contente de donner à manger à 20 % de la population active en 1971 et à 23,5 % en 1977, et il faut préciser que dans le secondaire la part du lion revient aux industries de transformation (pour près de 32 %), où l'artisanat est important et aux BTP (34,4 %). C'est dire que l'industrie proprement dite, surtout l'industrie moderne, ne contribue que de façon marginale à l'absorption du réservoir de main-d'œuvre disponible (44). Précisons que non seulement les effectifs employés sont faiblement croissants, mais encore que la durée moyenne de travail dans l'industrie est faible (45). En Tunisie, on a déjà noté qu'à la faveur des mesures d'encouragement aux investissements étrangers, après 1972; les industries manufacturières ont pris un essor sans précédent et ont représenté 41 % des emplois créés (la branche textile, à elle seule, représente 37,3 % de ceux-ci); pourtant, on ne peut oublier que la participation industrielle de plus en plus grande repose sur une masse d'emplois non permanents (un pour trois de la catégorie ouvriers, selon le RGPH (45 bis) de 1975) et, même si le secteur des services a créé 89 700 emplois supplémentaires (soit 22,4 % de la création des emplois), il n'en reste pas moins que ces activités du secteur moderne ne peuvent absorber la totalité des demandeurs d'emploi. L'essentiel des postes de travail sont encore créés dans ce secteur, mais l'essentiel des travailleurs – surtout jeunes – n'ont pas accès à ce secteur.

Ainsi, dans les trois pays du Maghreb, l'appareil productif moderne est peu employant et contribue à la dévalorisation de la force de travail (surtout au Maroc et en Tunisie). Dans ces conditions, de larges couches de la population active urbaine qui ne trouvent pas d'emploi ou pas d'emploi suffisant pour

(42) L'explication réside dans plusieurs facteurs : une organisation interne parfois défaillante que l'on cherche à résoudre par une multiplication des hommes au travail; des insuffisances externes (dans la commercialisation et le transport) qui entraînent la prise en charge par l'entreprise de certaines activités, le fait que la plupart des sociétés nationales ont dû composer avec une forte demande.

(43) Dans la confection, les choix ne sont pas nécessairement capitalistes mais la gestion de la main-d'œuvre au moindre coût est bien connue dans les entreprises transnationales de cette branche en « délocalisation ».

(44) A. SEDDIKI. « Emploi, près d'un million deux cent mille chômeurs », *Lamaliif*, août-septembre 1980, p. 29. Dans le même sens, Z. DAOUËD précise qu'entre 1969 et 1975, l'emploi industriel n'a crû que de 5,7 %.

(45) Le rapport de la BIRD pour le Maroc met ce phénomène en évidence.

(45 bis) R.G.P.H. = Recensement général de la population humaine.

vivre doivent chercher ailleurs d'autres formes d'occupation. Apparemment, il y a donc une segmentation de la population active entre l'emploi « classique » (46) de moins en moins accessible dans la sphère moderne et d'autres formes d'activité où s'engouffrent les nouvelles ressources en main-d'œuvre. Parmi elles, on distingue les activités de petite production marchande et les activités de réserve. Les premières regroupent l'ensemble des activités artisanales ou micro-industrielles (47) déjà situées (48). Elles font appel à un certain type de ressources en main-d'œuvre (jeunes migrants ruraux, non diplômés scolarisés, femmes) à travers des formes spécifiques de recrutements (temporaire, à domicile, à la pièce) dans un certain statut au travail (apprentis, aide-familiaux...). En Tunisie et au Maroc, on ne connaît pas vraiment leur importance, mais le nombre (déjà signalé) des indépendants et des petits entrepreneurs dans les catégories socio-professionnelles laisse penser qu'elles sont croissantes (49) – sinon florissantes – depuis le début de la crise internationale (et pour cause !); la plupart d'entre elles trouvent leur signification actuelle à l'intérieur de la réutilisation, sur un mode nouveau, des rapports sociaux anciens (50).

Quant aux activités de réserve, elles sont constituées par un ensemble d'occupations qui mobilisent dans une situation précaire et non déclarée des travailleurs qui n'ont pas de solution alternative et qui sont prêts à rejoindre des postes de travail dans la structure moderne dès que celle-ci leur fera appel. Engagés le plus souvent dans des services (coursiers, commissionnaires, petits transporteurs...) pour la grande industrie ou la petite production marchande, ils sont aussi parfois écrivains publics, guides improvisés pour les touristes ou laveurs de voiture; ils sont encore dans des opérations de petite circulation marchande (vendeurs d'œufs durs, des produits d'un petit élevage ou de biens confectionnés à la maison...). Ajoutons qu'ils – et surtout elles – sont retenus dans des travaux semi-ruraux, à la périphérie des villes: culture d'un lopin de terre, élevage d'un petit bétail (quelques poules, parfois une vache...) qui entraînent une distribution organisée des produits (œufs, lait) dans un quartier délimité des bidonvilles. Les revenus de cette activité complètent les petites occupations marchandes en ville.

Toutes ces occupations peuvent être combinées entre elles par le même travailleur ou à l'intérieur du groupe familial; elles remplissent parfois aussi une fonction de complémentarité par rapport à un emploi dans la sphère moderne. Elles révèlent donc une double réalité: celle d'un secteur à dominance

(46) Celui des postes de travail dans les unités de production moderne et dans l'administration.

(47) La petite confection, la fabrique de chaussures modeste, la production alimentaire, de petite taille... Certaines d'entre elles sont sous la tutelle d'un gros commerçant et ne peuvent survivre qu'en reportant sur le coût salarial la pression qu'elles subissent sur les prix imposés. Ces activités auxquelles s'ajoutent les activités commerciales, de sous-traitance ou de réparation ont donc recours à une main-d'œuvre moins chère voire sous-payée qui permet à la petite unité de production de rester compétitive (ou même de survivre).

(48) Voir le paragraphe ci-dessus relatif aux « faux salariés ».

(49) Certaines estimations laissent supposer qu'entre 1960 et 1977, les petits métiers au Maroc auraient augmenté de 6,5% par an.

(50) On parle à leur propos d'une retraditionalisation de l'économie (particulièrement vérifiable au Maroc).

traditionnelle et son mode de gestion de la force de travail, dans un contexte de développement capitaliste de plus en plus dépendant, et celle de formes d'occupation hétérogènes de la force de travail, comme mécanisme de la reproduction sociale.

En Algérie, la situation est différente et présente pourtant quelques analogies. On sait que l'entreprise planifiée d'industrialisation était fondée sur la création de grands pôles pour lesquels les techniques les plus modernes avaient été retenues. Ce n'est donc qu'au moment où ces centres devaient provoquer des effets d'entraînement et donner naissance à des industries de transformation que la solution au problème de l'emploi pouvait appartenir au secteur non agricole. Or, actuellement et déjà depuis quelques années, l'industrie est entrée dans sa seconde phase, celle d'une utilisation théoriquement plus intensifiée de la main-d'œuvre, avec les unités de transformation; les industries en question se mettent bien en place, mais il semble que le choix presque systématique pour les technologies de pointe demeure fréquent (y compris dans les industries textiles et alimentaires). Il en découle une création insuffisante d'emplois. Parallèlement la petite production marchande, structurée ou non, officielle ou clandestine, y tient une place étendue. Elle est sans aucun doute la réponse aux besoins d'un capital privé en extension; elle est souvent induite par un secteur d'Etat prépondérant, jusqu'à ce jour (51), mais elle contribue aussi à résoudre à sa manière le problème de l'emploi et celui du travail. On ne dispose pas d'informations fines sur l'origine des travailleurs qui la composent, mais certaines données (52) laissent penser que la production micro-industrielle absorbe souvent les éléments de l'exode rural, pour qui elle constitue peut-être une étape de transition entre l'activité agricole et le secteur plus industrialisé; les femmes qui y trouvent une occupation proche de leur formation traditionnelle (dans la confection, par exemple) et aussi de leur condition sociale (dans le travail à domicile); enfin, les travailleurs fuyant les grandes unités de production « parce qu'ils ne peuvent assumer les cadences exigées... », presque toujours des jeunes non diplômés scolarisés (souvent eux-même d'origine rurale). Nombreux sont ainsi ceux qui « s'engouffrent » dans une organisation de la production plus adaptée à une situation de travailleurs non engagés dans « le processus industriel » (53) et susceptibles de participer ultérieurement à la fourniture de main-d'œuvre nécessaire quand les grandes unités en auront besoin. Quant aux activités artisanales (type réparation ou dépannage...) pratiquées bien souvent à titre complémentaire d'une occupation principale, leur floraison actuelle interroge... Il semble que le niveau de certains revenus (en

(51) Il s'agit d'éviter les lourdeurs contraignantes de l'administration pour les fournitures de certains biens, il s'agit d'échapper à la réglementation désavantageuse des tarifs des offices de commercialisation, il s'agit de profiter de créneaux offerts par la rareté des produits contingentés ou de luxe. Ajoutons que toutes ces opérations n'occupaient pas la place qu'elles ont prise si elles ne rencontraient pas sur le marché, une demande forte soutenue par une aspiration à la consommation...

(52) Le rapport sur *L'industrie privée* de l'AARDES, Alger, 1975 et le mémoire d'A. GAIDON, *Bab el Oued, la vie industrielle dans un quartier d'Alger*, mémoire de géographie (Université Lyon II), Université d'Alger, 1976.

(53) On a déjà signalé comment l'organisation de la petite activité marchande entre « en connivence » avec le besoin préférentiel pour certains travailleurs de travailler « entre soi », dans un rapport non étatique, parfois non salarial.

particulier ceux des travailleurs qualifiés du secteur productif (54) impose à un nombre de rechercher ailleurs des ressources nécessaires – en sus d'un revenu principal – à leur nouveau mode de vie (notamment pour faire face à la transformation des besoins qu'implique une industrialisation rapide).

Tout se passe donc au Maghreb comme si la dépense en travail observable dans la structure moderne (sociétés nationales ou privées importantes) ne pouvait être explicative, à elle seule, de la vie des travailleurs. La situation serait donc incomplète si elle ne prenait en compte la fonction mal connue, mais peut-être croissante et nécessaire (?), d'occupations souvent modestes et informelles, parfois plus structurées, de la petite production marchande. Ainsi, certaines formes d'organisation « loin de constituer une survie gênante » accompliraient peut-être des fonctions essentielles : elles permettraient « une économie des charges des actifs... et même des inactifs » (55) à l'intérieur d'un capitalisme de plus en plus dépendant, celui du Maroc et de la Tunisie; elles rendraient possible un certain mode d'industrialisation en Algérie (?)... Telles qu'elles sont, elles n'évitent cependant pas le chômage croissant des jeunes.

Le chômage (56) n'a pas augmenté partout dans les économies maghrébines. En Algérie, il aurait même reculé (57), mais la caractéristique nouvelle du chômage, c'est qu'il concerne d'abord les jeunes, sans travail pour la première fois et souvent des éléments scolarisés ou formés : en Tunisie, le phénomène est particulièrement flagrant puisque « les sans travail ayant déjà travaillé » ont diminué entre 1966 et 1975, alors que les sans-travail pour la première fois gonflent l'effectif des chômeurs (en passant de 40 800 à 119 100 (58) entre les deux dates (59). Dans les 6 premiers mois de l'année 1980, F. Amrani, citant les résultats de l'OTTEEFT, mentionne que les demandeurs d'un premier emploi représentent 22 % de l'ensemble; or, parmi eux, une forte proportion a été scolarisée ou formée professionnellement (60). Au Maroc, même phénomène, puisque 59,4 % des chômeurs ont moins de 25 ans, d'après l'enquête emploi-urbain de 1976, et 41 % des chômeurs sont en quête de leur premier emploi (sur 100 actifs urbains scolarisés en état de chômage, 48,8 n'ont jamais travaillé). En Algérie, également F. Oufriha signale, dans son article sur les déperditions scolaires, que c'est aux âges jeunes que l'on éprouve le plus de difficultés pour trouver du travail : avant 25 ans dans les villes, c'est près d'un

[54] Voir M. BOURHOBA, *Le revenu et le pouvoir d'achat des ménages urbains entre 1968 et 1978*, données provisoires, Alger, AARDES, 1978.

[55] J. FREYSSINET, *Méthodes d'analyse des structures d'emploi, en économie sous-développée*, IREP, Université des sciences sociales de Grenoble, sept. 1976.

[56] Le chômage ? Notons au passage l'inexactitude d'un tel concept dans les économies concernées (qui est réellement inoccupé ?...).

[57] Le nombre des demandeurs d'emploi recensés serait passé de 860 000 en 1966 à 545 000 en 1977.

[58] Contribution à l'étude des problèmes de l'emploi et de la formation en Tunisie, Ministère du Plan 1976.

[59] Cette période coïncide – rappelons-le – avec l'orientation d'extraversion accentuée de l'appareil productif tunisien.

[60] 30 % dans le primaire, 16 % dans le secondaire long, 24 % dans le cadre d'une formation professionnelle.

[60 bis] OTTEEFT : Office national des travailleurs tunisiens à l'étranger, de l'emploi et de la formation professionnelle.

individu sur quatre qui cherche du travail (1 sur 3 dans le secteur rural) (61 bis). Ajoutons que les exclus ne concernent pas que les chômeurs : il faudrait tenir compte aussi des travailleurs qui ont émigré (61) au cours de la décennie (malgré les restrictions apportées par l'Algérie en 1973 et par la France en 1974) et des jeunes qui souhaiteraient se réinsérer et ne le peuvent pas.

Ainsi, au cours de la dernière décennie, sous l'influence des mutations de l'appareil productif maghrébin et de son intégration plus large dans le capitalisme international en crise, la structure et le statut de la population active se sont largement modifiés. L'importance relative de secteurs d'activité qui le mobilisent s'est transformée et les choix technologiques retenus (surtout en Algérie) ont conditionné son insertion. Parallèlement, les flux de sortie du système éducatif ont été plus nombreux, et la population jeune, même formée, a trouvé difficilement à s'insérer dans l'appareil productif moderne. C'est dans ce contexte général qu'il importait d'examiner comment les entreprises nationales, privées ou étrangères, ont réagi du point de vue de leurs pratiques d'embauche et comment les individus ont pu ou non résister aux conditions nouvelles qui ont freiné leur insertion dans les emplois. Cette nouvelle distribution de la population active s'appuie sur certains mécanismes nouveaux qui cloisonnent le marché du travail et peuvent être résumés en quelques traits dominants.

III. - LES NOUVEAUX CRITÈRES DE MOBILISATION DES COMPÉTENCES

Pour mener à bien cette analyse il aurait fallu pouvoir disposer de données croisant pour chaque secteur, l'âge, le diplôme et la catégorie du travailleur; ceci n'a pas été possible et n'aurait de toutes façons donné qu'une idée tronquée de la réalité puisque seule la structure moderne aurait pu être concernée par ces informations. On considérera simplement que les réflexions présentées ici sont une étape vers la prise en compte du problème de l'arbitrage qui est fait, dans les modes de recrutement, entre l'expérience professionnelle, la formation initiale et d'autres critères plus flous tenant aux modalités de gestion de la main-d'œuvre des entreprises, au capital de relations sociales et à la capacité de résistance des travailleurs à l'intérieur d'une réalité contraignante.

• Le diplôme et l'instruction ne sont plus nécessairement une garantie pour l'accès à l'emploi

Après une période de forte mobilité et d'ascension sociale rendue possible notamment dans l'administration au cours de la phase postérieure à l'indépen-

(61) Ils sont nombreux en Tunisie.

(61 bis) Une analyse plus fine exigerait que l'on prenne en compte ici, le « chômage d'incohérence » qui saisit l'économie algérienne; celui-ci désigne la coexistence d'un manque de main-d'œuvre dans l'agriculture et d'une demande d'emploi importante des jeunes du secteur rural (les raisons en ont partiellement été exposées ici et sont plus développées in Ch. BERNARD, « L'emploi à la ville et l'emploi à la campagne, une complémentarité compromise en Algérie », *Mondes en développement*, I.S.M.E.A., n° 36, 1982).

dance, « la croyance en l'école » a trouvé toute sa justification et favorisé l'afflux de jeunes vers la scolarité. Mais, dans des économies où le système productif dominant devient peu employant, les chances de mobilité diminuent et l'inégalité devant l'école se fait jour. La détention d'un minimum d'instruction ou celle d'un diplôme demeure toujours la voie d'accès à un emploi rémunéré, à un statut social plus élevé, mais elle ne représente plus nécessairement une garantie suffisante. Prenons quelques exemples : il est bien vrai qu'un minimum d'instruction a été un avantage non négligeable en Algérie, dans la période 1967-76 (à la faveur de certaines pénuries de qualifications) puisque la plupart des recrutés des entreprises nationales disposaient de quelques années de fréquentation de l'école primaire (62). Il est encore vrai que la détention d'un diplôme ou d'un niveau de spécialité peut entraîner un certain pouvoir de négociation face à l'employeur (63) et permettre le choix entre plusieurs unités de production ou même entre plusieurs branches; l'importance des turnovers qui a caractérisé la période 1970-1980 dans les unités industrielles algériennes est révélatrice du phénomène (S.P. Thierry l'a bien mis en évidence). Ceci était d'ailleurs favorisé par l'existence de salaires ou de primes différenciées suivant les branches ou les unités de production pour les mêmes CSP (64) (on sait qu'à poste équivalent, la Sonatrach rémunère mieux que la SNS (65) et encore plus que la Sonelgaz par exemple)... Par contre, dans d'autres cas, le diplôme ne représente pas une situation avantageuse : au Maroc, « les élèves du second degré qui ont obtenu le certificat d'études sont devenus des poids morts; ni les services publics, ni les entreprises privées ne se soucient de les engager » (66). En Tunisie comme au Maroc, il faut largement avoir dépassé le niveau du primaire et parfois du secondaire pour avoir accès au secteur moderne; fait plus alarmant encore, les diplômés de l'enseignement supérieur dans certaines filières (droit et lettres en particulier) trouvent difficilement un débouché. Dans d'autres cas, le diplôme plus élevé n'est pas une arme suffisamment efficace pour vaincre la résistance des employeurs à embaucher des jeunes (67) : ainsi toujours en Algérie, dans les BTP ou les entreprises de construction, on a préféré embaucher des chefs de chantier ou des techniciens qualifiés parmi les émigrés réinsérés qui avaient bénéficié d'une expérience plutôt que parmi les flux de sortie des instituts de technologie. Par ailleurs, la carence en cadres supérieurs (gestionnaires ou techniciens) fait que beaucoup d'emplois exigeant une certaine spécialisation sont confiés à des cadres supé-

(62) Le phénomène était peut-être conjoncturel en Algérie : la régression relative de l'appareil de formation professionnelle au milieu de la décennie a en quelque sorte, favorisé les sortants du cycle primaire : le nombre des diplômés des CAP et BTS délivrés ayant baissé, et les tentatives de retour des émigrés s'étant traduites par de maigres résultats, les entreprises ont dû faire appel à une main-d'œuvre disponible souvent peu scolarisée : seulement 20% des nouveaux recrutés entre 1967 et 1976 avaient d'autres connaissances que celles pouvant résulter de quelques années de fréquentation de l'école primaire. Ceci est mis en évidence par S.P. THIERRY, « Emploi-formation dans l'industrie algérienne », dans ce volume.

(63) Ce phénomène a été mis en relief par M. KHENNICHE, déjà cité.

(64) CSP = catégorie socio-professionnelle.

(65) SNS = société nationale de sidérurgie.

(66) John WATERBURY, *Le Commandeur des Croyants, la monarchie marocaine et son élite*, Paris, PUF, 1975, p. 354.

(67) Ceci a été mis en évidence par M. KHENNICHE, déjà cité.

rieurs; mais les sorties accrues de l'enseignement supérieur (surtout de la formation générale ou juridique) vont tendre à combler les besoins; or parallèlement, les sorties d'activité de travailleurs en place souvent non diplômés sont d'autant moins fréquentes que les titulaires d'emploi sont jeunes et ont des compétences acquises au travail reconnues voire protégées; dans ces conditions, un écart croissant entre les sorties du système éducatif et la capacité de mobilisation du secteur productif risque de se creuser; il explique au moins pour partie la difficulté de certaines insertions actuelles. Le système éducatif déjà sélectif s'oriente-t-il vers une sélection plus poussée encore, vers une compétition entre jeunes diplômés et anciens dans la place? Va-t-on vers une organisation fondée sur la compétence ou sur le statut social? Le diplôme sera-t-il le critère majeur d'affectation des postes de travail ou la modalité de gestion de la main-d'œuvre reposera-t-elle sur d'autres critères (l'expérience au travail, le coût salarial, les relations sociales...)? La réponse variera suivant les secteurs, les branches et la nature des entreprises (publique ou privée). A court terme, différents critères s'entrecroisent... Dans tous les cas, au cours de la décennie, une donnée nouvelle est née: l'instruction n'est plus forcément une référence; la possibilité pour les titulaires de diplômes d'occuper un emploi rémunéré et un statut social élevé est moins sûre que dans les années antérieures. Pourtant, malgré cette situation plus incertaine, les titulaires d'un diplôme ou d'un niveau de formation spécialisée sont moins vulnérables que les non-diplômés même scolarisés. C'est pourquoi l'aspiration « fiévreuse » au titre demeure, au risque même de prioriser celui-ci sur le contenu de la formation (68); c'est alors la qualité même de la formation et de l'éducation qui se trouve interrogée!

• **Les non-diplômés sont les plus vulnérables, mais il y a non-diplômés et non-diplômés parmi les scolarisés**

Les non-diplômés scolarisés ne bénéficient plus de la rente de situation qui pouvait être la leur dans la décennie qui a précédé celle qui nous intéresse. Ils sont plus nombreux que les autres, aujourd'hui, parmi les demandeurs d'emplois (et la présence des non-diplômés scolarisés parmi les primo-demandeurs est révélatrice). Au Maroc et en Tunisie, on les trouve rarement innocupés; classés comme « autres » ou dans « les activités mal désignées », ils sont engagés le plus souvent dans des occupations informelles (déjà abordées) dans ces activités de réserve, « de flux et de reflux », qui sont pour eux une insertion de survie à l'intérieur d'une organisation qui les exclut ou les exploite. Dans la meilleure hypothèse, ils constituent une ressource en main-d'œuvre spécifique sur laquelle certaines unités de production s'appuient (concurrentement à d'autres, « les femmes », par exemple) pour s'assurer leur reproduction, ils sont le plus souvent ces salariés déguisés dont il a déjà été question.

(68) Le diplôme tend à devenir une fin en soi, le moyen d'accès à un statut indépendamment d'une compétence; la fonction et le statut social priment sur la qualification. Ceci est bien mis en relief par M. KHELLADI et Dj. LABES, « Redistribution de la population par les pôles, mobilité sociale et marché du travail en Algérie », dans le présent volume.

Pourtant, il y a non-diplômés et non-diplômés parmi les scolarisés : au Maroc par exemple, la plupart des indépendants et des employeurs qui se trouvent dans le commerce et dans les industries de transformation sont dans les tranches d'âge 25-44 ans. On peut donc supposer que le devenir d'un certain nombre d'aide-familiaux (non-diplômés, mais scolarisés) occupés dans une relation de travail qui recouvre un lien de parenté se trouve dans cette catégorie. Les perspectives d'occupation ne sont donc pas égales pour les uns et pour les autres. Pour les jeunes salariés et apprentis, il s'agit d'un statut précaire de travailleurs peu payés (l'absence de diplôme constitue une perte), qui remplissent une fonction à l'intérieur d'une certaine organisation de la production. Pour d'autres, les aide-familiaux, il s'agit d'une insertion durable et sécurisée de travailleurs non salariés et qui ne sont pas appelés à le devenir (69); l'absence de diplôme n'est alors pas significative en soi : dans le clan convoitant des soussi par exemple, « les jeunes aide-familiaux presque tous scolarisés (au niveau primaire) ne sont pas vus comme des non-diplômés, mais plutôt comme une force de travail titulaire d'une compétence nécessaire et très suffisante dans les fonctions que l'on attend d'elle; loin de convoiter un emploi dans le secteur moderne, les jeunes concernés remplissent à l'intérieur du groupe, une fonction spécifique : celle de maintenir le prestige du clan et celle de construire une certaine alliance entre les exigences d'une gestion nouvelle et les rapports de parenté traditionnels » (70)... L'activité marchande (soussi et fassi) contribue à sa manière à résoudre le problème du travail et très spécialement celui des non-diplômés instruits (71). Dans tous les cas, elle ne peut être comprise qu'à l'intérieur des rapports sociaux et ethniques complexes et d'une logique du développement *qui n'offre pas de solution alternative*.

En Algérie, les jeunes non-diplômés scolarisés peuvent se trouver dans une situation aussi vulnérable que leurs jeunes homologues des sociétés voisines; pourtant, le phénomène ne revêt pas encore la même ampleur ni tout à fait la même signification. De plus, des mesures récentes concernant l'apprentissage (72) et les encouragements multiples aux petites et moyennes unités de production peuvent corriger une réalité qui devient préoccupante; mais là encore, les perspectives d'occupation ne sont pas les mêmes pour tous : pour certains un minimum d'instruction, de formation et d'audace peuvent suffire surtout si à la faveur d'un capital privé, souvent familial, en quête d'affectation, ils peuvent devenir entrepreneurs (73). C'est le cas « d'anciens commerçants et employés issus de familles mzabites, kabyles vouées par tradition à la boutique, à l'échoppe villageoise ou au colportage. Enrichis (...) par l'installation dans la capitale ou par l'ouverture de commerces au sein de l'émigration

(69) Ou des « faux salariés » qui ne sont pas appelés à le rester.

(70) Voir Ch. BERNARD, « Les non-diplômés scolarisés au Maroc... », dans ce volume.

(71) On pourrait faire la même observation pour l'activité mzabite et aussi à propos des négociants de Biskra et de Msila, en Algérie.

(72) La prise en charge récente de 40 000 apprentis par la loi sur l'apprentissage du 27 juin 1981.

(73) Les petits producteurs alimentaires, les petits confectionneurs d'habits, de chaussures sont nombreux, sans parler des entrepreneurs en maçonnerie ou en plomberie (créneau actuellement florissant).

en France, ils se sont trouvés à la tête de capitaux importants (74) ». Les entrepreneurs et affairistes se développent actuellement en Algérie et ils ne fondent leur place, ni leur statut social, sur le diplôme. Tout se passe donc pour certains groupes sociaux comme si la reproduction, ou même l'ascension sociale, se faisait indépendamment de l'institution scolaire.

• **Les femmes occupées sont plus diplômées que les hommes en Algérie**

L'appel à l'emploi féminin est diversifié selon les pays du Maghreb; on a déjà noté que la forte présence féminine à l'intérieur de la population active tunisienne et marocaine devrait être reliée à l'insertion spécifique de jeunes travailleurs dans les grandes unités de production de certaines branches (les industries textiles, alimentaires et celles de l'électronique...). Les mêmes branches absorbent également la plus grande part des ouvrières en Algérie, mais l'industrie est marquée par une certaine diminution de la part des travailleuses au profit des professions scientifiques ou libérales et surtout du personnel administratif. Selon F. Hakiki, tout se passe comme si les branches d'activité économique dans lesquelles elles constituaient la masse de main-d'œuvre non qualifiée (dans les industries du cuir et des chaussures), les avait exclues, au cours de la décennie, au profit de branches où la part du personnel qualifié est la plus importante, notamment par la croissance des postes d'employées de bureau (dactylos, personnel administratif d'exécution). La forte charge de diplômées parmi la population féminine occupée (comparativement à celle de leurs homologues masculins) demande à être soumise à cet éclairage. Ceci montre une fois de plus leur spécificité d'insertion – ou le mode de gestion différenciée à leur égard – dans les économies du Maghreb.

• **Le diplôme valorisant et le niveau éducatif élevé éloignent du travail productif de terrain**

Dans les trois pays, on retrouve le même phénomène de fuite devant le travail matériel par les titulaires de certains titres: dans l'agriculture par exemple, Sl. Bedrani pour l'Algérie, et J.P. Gachet pour la Tunisie, montrent comment les cadres de l'agronomie se concentrent dans les administrations centrales, les instituts de développement ou les sous-directions de ministère (le plus souvent regroupés dans les villes: 64 % des ingénieurs agronomes de niveau VI et 42 % de niveau V se retrouvent dans la région algéroise). La même réflexion pourrait sans doute être formulée au Maroc... Quoique avec moins d'ampleur (75), elle se révèle vérifiée également dans le secteur non agricole où l'ingénieur et le technicien spécialisé se trouvent le plus souvent affectés (dans les grandes villes) à des tâches de responsabilité, de gestion, au mieux de conception. Il est vrai qu'une organisation interne parfois défailante dans les

(74) J. PENNEF: « Trajectoires sociales et carrières des patrons algériens », *Actes de la Recherche*, n° 41, février 1982, p. 62.

(75) S.P. THERRY, « Emploi, formation et productivité dans l'industrie algérienne », déjà cité.

unités de production, et même des insuffisances externes tenant à l'approvisionnement, au transport et à la commercialisation, pourraient expliquer la multiplication de certains postes de gestionnaires au démarrage des unités de production : c'est le cas notamment en Algérie où l'on a multiplié parfois le nombre des « improductifs » mais, lorsque la pesanteur de ceux-ci l'emporte sur les affectations d'atelier là où les besoins se font le plus sentir, le phénomène interroge. Il explique, au moins pour partie, l'appel à l'assistance technique étrangère (76).

De la même façon, le travail de l'ouvrier ou de l'agent d'exécution est tout à fait déqualifié par rapport à celui des agents administratifs ou de bureau ; celui du technicien l'est également par rapport à celui du personnel d'encadrement. Le phénomène est bien mis en relief par L. Hanane qui montre l'extrême hiérarchisation des catégories socio-professionnelles dans l'industrie marocaine (au sommet se trouvent les postes de responsables, puis on « descend » progressivement vers les travailleurs de la gestion, « les qualifiés » et les « autres »). Cette partition socio-professionnelle se double d'une autre hiérarchie à prendre en compte : celle des branches, les branches nobles (celles du plan sucrier et celle des phosphates au Maroc, celle des hydrocarbures en Algérie) et les autres branches.

La fuite du terrain (« des mains sales ») et la hiérarchisation des tâches se nourrissent elles-mêmes d'un certain type de formation et d'un système éducatif très sélectif (77) ; de plus, elles s'appuient sur un système de formation des revenus qui les favorise et donne naissance à la montée d'une vraie « technobureaucratie » (bien vue, par H. El Malki (78) au Maroc et par M. Manoubi en Tunisie). Ces phénomènes déjà signalés sont encore accentués dans la grande industrie.

● **L'organisation de la grande industrie crée une bipolarisation entre un corps très qualifié (les ingénieurs et les techniciens) et une main-d'œuvre banale, sans compétence**

Les résultats des contributions dont on dispose et les remarques qui ont été faites sur l'hétérogénéité des formes d'occupation de la population active au Maghreb ne permettent pas de dégager une loi générale de fonctionnement du marché du travail. On pourrait, tout au plus, être tenté de relever une partition des travailleurs occupés entre urbains et ruraux, entre emplois et

[76] Dans une conférence récente sur « Le rôle des ingénieurs et des cadres dans la bataille du développement », M Abd. Brahim, ministre algérien de la planification, déclarait : « 19 ans après l'Indépendance, on justifie encore le recours à l'assistance technique étrangère par le manque de cadres nationaux, alors qu'en même temps, on constate dans tous les secteurs, une mauvaise utilisation et une mauvaise répartition des cadres nationaux ». *El Moudjahid*, 19/2/81, p. 3. Le phénomène revêt également une ampleur et une gravité certaines au Maroc (voir L. HANANE, déjà cité).

[77] Ceci est bien mis en évidence par M. KHELLADI et D. LIABES pour l'Algérie.

[78] Voir M. EL MALKI, *L'économie marocaine, bilan d'une décennie*, Editions du CNRS, 1982.

formes d'activité, entre diplômés et non-diplômés, entre vrais et faux salariés... Ce serait alors se tenir dans la problématique néo-classique de la segmentation du marché du travail à la Piore (79) ou essayer de transposer la conception marxo-keynesienne d'Aglietta (80). L'analyse de l'insertion des différentes ressources en main-d'œuvre qui a été tentée ici révèle l'inadéquation de telles démarches (dans leur application aux économies maghrébines). Ce qui veut simplement être souligné ici, c'est la bipolarisation de la force de travail qui s'est créée de façon significative dans la grande industrie, au cours de la décennie : « à côté d'un marché de la force de travail qualifiée, caractérisé par la rareté » écrivent M. Khelladi et Dj. Liabès », se développe un marché de forces de travail sans qualification, surpopulation latente qui change souvent de métiers et de BAE (81), dont les attaches avec la terre sont encore tenaces et dont les conditions de reproduction ne sont pas précises ». Ce sont surtout les catégories manœuvres et ouvriers spécialisés, elles sont aussi les moins payées : « ce sont celles dont les salaires réels ont progressé le moins vite... alors que ceux des techniciens supérieurs ont augmenté de plus de 60% durant la même période ». Les ouvriers spécialisés et les manœuvres ne sont pas formés, ils constituent « les catégories que la région fournit en abondance et ce sont les plus mobiles ». Ce sont les ruraux par opposition aux cadres ou techniciens plus urbanisés et moins mobiles. La même réflexion est élaborée par Ch. Palloix (82) à partir d'études menées en Algérie par B. Semmoud et A. Prenant sur « les mouvements migratoires en raison du processus d'industrialisation » (83) : « en regroupant certaines données et en prenant deux villes Saida et Sétif (mais c'est identique pour Mostaganem et Sidi-bel-Abbès) on relève que la population urbaine fournit le gros du contingent de la polarisation du travailleur collectif à un pôle, celui des ouvriers qualifiés, maîtrise et cadres, alors que la population rurale fournit le gros du contingent de la polarisation à l'autre extrême, celui des manœuvres et ouvriers spécialisés. A. Saïda, 79,8 % de la population rurale occupent un emploi de manœuvres ou ouvriers spécialisés ; à Sétif, 45,7 %. Par contre, la population urbaine monopolise à son profit l'accès à un emploi qualifié ». Ainsi, la réadaptation du travail aux nouvelles structures capitalistiques s'accompagne d'un double mouvement : d'une part, la montée restreinte d'un nombre d'ingénieurs généralement formés à l'étranger et de techniciens très qualifiés, « ce corps d'élite » ; d'autre part, le gonflement d'une masse de manœuvres non qualifiés ou vite spécialisés dont l'apprentissage peut être d'autant plus rapide qu'il s'adresse à des « déjà scolarisés ». Ces derniers restent le plus souvent bloqués aux bas échelons de la technicité et leur chance d'accéder à une formation supérieure est réduite (84). Ils forment cette force de

(79) M.J. PIORE, « Pour une analyse de la segmentation appliquée au cas français », *Revue Economique*, F.N.S.P., n° 1, janvier 1978.

(80) Je rejoins ici les remarques de Ch. PALLOIX, « Un essai sur la formation de la classe ouvrière algérienne (1963-78) », *Revue Tiers-Monde*, t. XXI, n° 83, juillet-septembre 1980, p. 572.

(81) BAE = branche d'activité économique.

(82) Ch. PALLOIX, *op. cit.*, p. 573.

(83) A. PRENANT et B. SEMMOUD, « Incidences géographiques de l'industrialisation en Algérie », *Séminaire sur l'industrialisation*, Oran, mai 1979, in Ch. PALLOIX, *ibid.*, p. 573.

(84) Elles devient peut-être la condition d'une autre forme d'exploitation déguisée.

travail banale à l'intérieur d'une énorme machinerie importée de l'extérieur et sont recrutés essentiellement parmi ceux dont les liens incomplètement dé-serrés avec la terre ou avec le groupe permettent de compléter un salaire réel en faible augmentation (la mobilité géographique prend alors tout son sens (85). Notons au passage que ces nouveaux périphérisés de la périphérie ne sont pas sans présenter quelques analogies de comportement avec certains ouvriers déqualifiés des économies industrialisées (turnovers, absentéisme...) 85 bis).

Présents dans les pôles industriels algériens, ils le sont également dans les branches des industries de transformation des trois pays (L. Hanane met bien le phénomène en évidence pour le Maroc). Partout leur situation sans avenir est moins enviable que celle des apprentis de même origine (sociale et géographique).

- **L'apprentissage dans le secteur non structuré peut être un moyen de passage vers le petit entrepreneuriat et une initiation à une culture technologique**

L'apprentissage d'une technique dans une branche spécialisée ou dans une partie du métier, sanctionné par un diplôme, est celui qui est retenu par la formation professionnelle et qui débouche le plus souvent sur un emploi dans une filière technologique bien précise et sur une catégorie socio-professionnelle donnée (ouvriers qualifiés, par exemple). Ce n'est pas cette formation (souvent pointue), considérée par les petits industriels ou artisans comme théorique, qui peut dispenser de l'apprentissage sur le tas. Dans cette dernière perspective, l'apprentissage est « la maîtrise d'un certain procès de travail par appropriation progressive, sur le tas, d'un savoir-faire qui correspond au métier ». C'est la méthode de formation des apprentis dans le secteur non structuré à l'intérieur des établissements de moins de dix personnes dont J. Charmes montre l'importance en Tunisie. On sait que l'accroissement de la proportion des apprentis dans les entreprises de petit privé est significative d'une compression des coûts salariaux dans un secteur d'activité qui ne peut se maintenir qu'à cette condition. Pour autant, la formation très rude qui y est dispensée « à l'ancienne, dans une relation père-fils », tend à rendre les apprentis aptes à une maîtrise complète des problèmes du métier, depuis l'approvisionnement jusqu'aux débouchés en passant par les techniques de la production et les méthodes de gestion; elle les rend capables de s'approprier le métier souvent contre le gré du patron, « de voler de leurs propres ailes » et de créer de petites entreprises à leur tour. La faiblesse de la rémunération est, à cet égard, une sorte de stimulant qui les pousse plus rapidement à apprendre et à se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat (sur la base d'un capital modeste). L'extrême mobilité de ces travailleurs est « un mouvement économique subtil qui fait déboucher le labyrinthe de l'exploitation vers l'emploi salarié dans le secteur moderne, recherché pour la sécurité »... et plus souvent « vers l'associa-

(85) Ceci est mis en évidence par D. KHELLADI en Dj. LIABÈS.

(85 bis) Même si la spécificité des pratiques sociales au Maghreb atténue les tentatives de comparaison.

tion capital-travail, étape vers la création d'entreprise ou l'installation à son compte » (86). Cet aspect de la formation d'une partie du salariat et de l'entrepreneuriat à l'intérieur de la petite production marchande est un élément qui semble indispensable à prendre en compte dans la formation professionnelle de l'économie tunisienne et aussi sans doute de l'économie marocaine, au cours de la décennie écoulée. Il a permis et permettra peut-être encore « le passage de l'apprentissage au petit patronat reproducteur du secteur non structuré » (87). Le même phénomène a été observable en Algérie dans la période juste postérieure à l'Indépendance (88); Il n'est plus aussi évident aujourd'hui pour plusieurs raisons : les traditions artisanales ont été successivement encouragées (par les codes des Investissements de 1966) puis suspectées (avec la prépondérance du secteur industriel public en 1970) (89) avant d'entrer dans une sorte de « liberté surveillée » (3). De plus, les créations d'emplois dans le secteur public moderne ont été encourageantes au cours de la décennie. Pourtant, l'attrait vers le privé et les incitations actuelles à la petite activité non exploitée – dans un contexte moins employant – favoriseront peut-être un processus voisin.

Au-delà de sa contribution à la reproduction du secteur dit traditionnel, ce type de formation, selon Az. Mahjoub, permet de façon toute particulière d'acquérir, de promouvoir et de valoriser tout un savoir-faire collectif, acquis de génération en génération » (91) qui pourrait être rentabilisé dans un procès de travail industriel dont les choix technologiques seraient adaptés (92). Ceci appellerait sans aucun doute une autre conception éducative pour « un autre développement ». Mais, d'ores et déjà, le modèle mental qui préside à l'apprentissage (de l'ensemble du métier) mériterait d'inspirer la formation aux postes de travail de certaines unités de production dont la technique sophistiquée est importée. Expliquons-nous : à la base de toute unité de production aux choix techniques avancés, il y a, en fait, « un procès de travail dual » (93) : « celui des concepteurs qui repose sur un procédé de fabrication théorique dont les auteurs ignorent le procès effectif »; « celui des travailleurs qui est le procès de travail

(86) Tout ceci est largement démontré par J. CHARMES déjà cité.

(87) A. MAJHOUB, note ronéotée préparatoire à « Technologie et développement, essai sur des propos hétérodoxes », Thèse complémentaire de sciences économiques, Université d'Aix-Marseille II, janvier 1979.

(88) A propos des entrepreneurs d'origine populaire, à cette époque, J. PENEFF écrit : « (...) fils de fellahs ou de petits commerçants parfois nullement scolarisés, orphelins tôt, cherchant du travail dès sept ou huit ans, ils ont acquis les rudiments d'un métier sur le tas (...), besogneux, acceptant n'importe quelles conditions de travail, ils ont pu à force de tenacité, par observation, imitation, acquérir une qualification en « volant le métier » selon leur expression » (J. PENEFF, *o. c.*, p. 69).

(89) De 1971 à 1974, il y a une vraie diminution des investissements privés en Algérie.

(90) Ceci est mis en relief par J. PENEFF, *o. c.*, p. 61.

(91) Az. MAJHOUB, *ibid.*

(92) En effet, on a opposé souvent le secteur traditionnel, domaine de la stationnarité et le secteur moderne dynamique. Or, l'apprentissage de l'artisanat traditionnel qui prépare déjà pour partie à une formation à la grande entreprise est l'image d'une certaine articulation entre les deux secteurs. Elle pourrait être réalisée plus largement dans la maîtrise d'un procès de travail industriel dont les choix technologiques seraient adaptés à partir d'un patrimoine technologique local. Ceci est étudié par Az. MAJHOUB avec un groupe d'universitaires et hommes de terrain pour la Tunisie.

(93) J.F. TROUSSIER, *Travail individuel et collectif dans quelques industries*, Université des sciences sociales de Grenoble, IREP, les lignes qui suivent s'inspirent de ce travail.

reposant sur la pratique des travailleurs, c'est-à-dire celui qui correspond à la réalité en fonctionnement ». Or, cette réalité n'est pas exactement celle des prévisions des concepteurs; elle peut donner lieu à toutes sortes de dysfonctionnements provoqués par des défaillances matérielles, par des erreurs et par une insuffisante maîtrise du procédé de fabrication. « La complexité de la réalité est encore accrue lors de la mise en route et du fonctionnement d'unités de production édifiées dans le cadre d'un transfert de technologie »; « les exemples sont nombreux », particulièrement en Algérie, « où la montée en production connaît tant de difficultés que plusieurs années après la mise en route de l'usine, la capacité de production n'est pas atteinte » (94). Il y a une multiplication d'incidents, d'arrêts, de délais non respectés, etc. L'assistance technique provisoire est sans cesse prolongée. Il en est ainsi notamment pour une raison essentielle : on ne prépare pas les hommes à résoudre le problème capital du passage du procès de travail théorique au procès de travail effectif. La qualification figée qui est inculquée n'introduit pas de processus de compréhension d'ensemble de l'organisation de la production. Dans un document officiel présenté par l'Algérie, on lira à ce propos (...): « l'expérience a montré que (...) les stagiaires sont confinés dans des espaces techniques très limités et définis au plus juste de façon à apprendre strictement les gestes nécessaires à assurer un acte élémentaire de production (...). Dès lors (...) ils n'auront acquis que des bribes de technologie » (95). Dans ces conditions, on ne prépare pas « l'intelligence opératoire qui implique la connaissance des enchaînements entre les tâches »...., pourtant seule, elle permet de faire face aux événements irréguliers et imprévus (au cours du processus de travail). L'ingéniosité quotidienne et la prise en charge collective des responsabilités de production reposent sur cette capacité à situer une tâche dans un ensemble de manière à pouvoir interpréter les signaux de l'environnement et à « adapter en conséquence »... Dans cette mesure, il semble que l'artisanat a un rôle à jouer : il est une des meilleures écoles où se dispense cette ingéniosité : l'apprentissage de « l'ensemble du métier » dans ce cadre pourrait, à certaines conditions (95 bis), nourrir une certaine culture technologique; cette culture qu'une population encore largement rurale ou marquée par une forte mobilité professionnelle et géographique ne peut avoir spontanément (96).

Tous les traits caractéristiques des nouvelles conditions de mobilisation des jeunes compétences sur le marché du travail ne peuvent être mentionnés. Il faudrait tenir compte encore de la langue d'enseignement qui peut être, suivant les cas, un avantage ou un obstacle pour l'accès à l'emploi (97); il faudrait

(94) *Ibid.*

(95) Cité par A. BENACHENOU, *Les firmes étrangères et le transfert des techniques vers l'économie algérienne*, I.L.O., Genève, juillet 1976, p. 38 et Cahiers du CREA d'Alger.

(95 bis) Ces conditions reposeraient — notamment en Algérie — sur le choix de systèmes techniques moins intégrés dans certaines branches.

(96) A ce sujet, voir J.F. TROUSSIER déjà cité et A. ROSANVALLON, *Formation continue et apprentissage*, Université des sciences sociales de Grenoble, IREP, oct. 1981, dont je m'inspire largement.

(97) Le français est un avantage nécessaire pour l'accès à l'emploi dans l'administration au Maroc; il en est un également, pour ceux qui pénètrent dans les ministères de l'industrie en Algérie, par contre l'arabe peut constituer une vraie rente de situation dans d'autres cas (dans la justice en Algérie par exemple) et inversement.

prendre en compte l'accès différentiel à l'emploi suivant le niveau de scolarité atteint (98), suivant le secteur, la nature et la taille des entreprises; du côté des demandeurs, il faudrait également retenir le poids fondamental de la structure des rémunérations dans l'orientation choisie... Le cadre restreint de notre étude ne le permettait pas. Mais, à supposer que l'on parvienne à une détermination précise et fine des changements intervenus dans les conditions d'embauche des nouveaux arrivants sur le marché du travail et des comportements des jeunes sortis du système éducatif, la tentation pourrait être de croire comprendre le fonctionnement des mécanismes à partir de quelques traits-type. Or, la vérité est toute autre : « il n'existe pas de mécanismes-type; il n'existe que des caractéristiques dominantes » propres à certains secteurs restreints de l'économie, pour certaines catégories de travailleurs. Il est « impossible de les privilégier ou même de les croire plus opératoires que d'autres éléments apparemment moins rationnels » et pourtant fondamentaux, tels que le capital des connaissances sociales, la proximité du pouvoir, le poids des relations avec les autorités locales (99), l'appartenance familiale, le compagnonnage de guerre (en Algérie); l'importance des services rendus, la formidable aspiration à la réussite sociale individuelle. Tous ces éléments forment une immense pression sur la demande de travail (et de statut !); ils envahissent tous les secteurs d'activité (y compris l'administration), ils ont une « tonalité » variable suivant les branches, les catégories professionnelles (et le pays) mais presque partout ils relèguent le critère de la compétence au second rang et ils ont pris une place d'autant plus étendue que la sélection se faisait « plus féroce » durant la décennie. Ils ne sauraient cependant occulter une autre réalité, celle de couches sociales importantes qui ne peuvent entrer dans la compétition, ces laissés-pour-compte de la campagne et de la ville qui n'entrent pas dans la mobilité sociale.

IV. - QUELLE MOBILITÉ SOCIALE ?

Il n'est pas question ici de présenter — même en survol — un tableau comparatif des mutations sociales de la population maghrébine au cours des dix dernières années. C'est d'ailleurs un aspect peu approfondi par les contributions fournies et ce n'est sans doute pas sans raison, car la méthode d'approche pose encore des problèmes non surmontés. Il y aurait lieu, en effet, de distinguer pour cela entre les conséquences des changements structurels (de la production et de l'emploi-formation) et la mobilité nette ou circulation des personnes qui ne doit rien à ces transformations (le cas du mécanicien du domaine autogéré algérien qui s'engage dans la même catégorie socio-profes-

(98) Ceci a été déjà bien étudié pour l'Algérie par M. KHENNICHE, déjà cité.

(99) « Ibn Khaldoun distinguait ceux qui vivaient mal de leur propre industrie de ceux à qui il suffisait d'être proches du pouvoir pour vivre dans l'aisance et la considération », cité par P. PASCON (*Etudes rurales, idées et enquêtes sur la campagne marocaine*, Société marocaine des éditeurs réunis, p. 35) à qui j'emprunte ici certaines expressions.

sionnelle d'une unité industrielle est différent de celui du fils d'agriculteur qui devient technicien de l'industrie dans une branche spécialisée). Ceci entraîne une autre distinction entre « l'origine sociale » et « la position sociale »; la prise en compte de l'articulation entre les deux catégories nécessiterait une enquête réalisée à deux moments différents du temps dans la période qui nous intéresse; or une telle information n'a pas encore fait l'objet, semble-t-il, d'une recherche systématique dans aucun pays du Maghreb. On devra donc se contenter d'une information assez floue qui suggère quelques remarques et induit des interrogations.

L'effort remarquable de scolarisation effectué au Maghreb (en Algérie et en Tunisie plus qu'au Maroc) au cours des dernières années s'est trouvé partiellement mis en contradiction par les choix du système productif. La logique du système éducatif paraît, en effet, essentiellement déterminée par la logique de l'appareil moderne de production; or, comme il a été signalé, dans les premières années qui ont succédé à l'Indépendance, le nombre de postes à pourvoir a été suffisant pour compenser l'inégalité des chances selon l'origine sociale (100); par contre, au cours des dix dernières années, la situation s'est modifiée: les postes de travail dans le secteur moderne ont été importants en Algérie, plus limités chez ses voisins, et partout insuffisamment développés pour absorber la demande de travail en provenance des flux de sortie du système éducatif. Dans cette mesure « le système scolaire est devenu l'enjeu de la compétition sociale » (101) et les déperditions scolaires ont joué le rôle de mécanisme auto-régulateur; à un appareil productif plus sélectif devait correspondre un système éducatif plus élitiste. Dans la mesure où l'école reproduit les conditions matérielles de la production, elle joue un rôle déterminant quant au nombre et à la nature des places occupées par les agents au sein d'une certaine division du travail. Quant au nombre, on a déjà souligné l'effectif croissant au Maghreb des exclus du système éducatif; il importe de rappeler ici qu'ils concernent essentiellement les fils de ruraux et ceux des ouvriers non qualifiés: à titre d'exemple, en Algérie, on constate que pour les agriculteurs 10,3% de leurs fils et 27,4% de leurs filles ne sont pas scolarisés; 35,2% de leurs garçons et 23,1% de leurs filles ont interrompu leurs études; cette interruption des études intervient au niveau du primaire pour 72,2% des garçons et 90% pour les filles (102). Si l'on disposait d'informations équivalentes pour le Maroc, elles seraient sans aucun doute encore plus alarmantes (103). En sens inverse, la catégorie des cadres supérieurs algériens est tout à fait favorisée puisque, au cours de la décennie, « tous les garçons ont été scolarisés

(100) Ceci est rendu possible non seulement dans l'administration, mais aussi par une certaine ascension d'anciens ouvriers ou fellahs devenus patrons dans les anciennes industries laissées par les Européens en Algérie.

(101) Ph. HUGON, *Economie et enseignement à Madagascar*, Institut international d'éducation, 1976, p. 25-26.

(102) Cité par A. BENACHENOU, *Planification et développement en Algérie, 1962-1980*, Imprimerie nationale d'Alger, 1980, p. 247.

(103) C'est ce que laisse entendre H. el FAROUKI (déjà cité). « Plus de la moitié (53%) des élèves ruraux faisant partie d'une cohorte engagée en CP n'atteindront jamais l'année terminale des études primaires contre 12% en milieu urbain ».

et 7,7% des filles seulement ne l'ont pas été. Si 51,2% des enfants des cadres supérieurs ont interrompu leurs études, il convient de voir que 28,6% des garçons les ont interrompues au niveau du primaire et 28,6% aussi au niveau du secondaire, 14,3% au niveau du supérieur. Ceci signifie que « les enfants des cadres supérieurs interrompent leurs études à un niveau du cursus qui leur garantit plus facilement l'accès à l'emploi » (104). Ceci montre corrélativement que l'enseignement reproduit les groupes sociaux; en Algérie, la diffusion très large des infrastructures scolaires en milieu rural a pu faciliter une vraie ascension sociale (à moins que la qualité déficiente de l'enseignement à la campagne n'ait contribué à atténuer le progrès incontestable réalisé), mais il n'en a pas été de même au Maroc ni en Tunisie... La nature des places assignées dans la production et au sein d'une certaine division du travail est également conditionnée par le système éducatif: elle a permis à certains d'accéder à des postes bureaucratiques et technobureaucratiques dont l'importance s'explique par l'étendue des postes administratifs et des postes de gestion au sein de l'industrie. L'orientation massive des élèves vers les filières littéraires ou d'enseignement général résulte de cette prévalence des métiers tertiaires ou des tâches improductives au sein de l'organisation de la production; dans cette mesure elle paraît d'autant plus logique qu'elle a permis, dans le passé, une vraie promotion. Aujourd'hui, la mobilité sociale paraît de moins en moins facile (105) et la question se pose de savoir si la pression sociale ne sera pas trop forte pour envisager un système sélectif correspondant aux besoins du système productif. Ceci explique, pour partie, le caractère encore valorisant du diplôme – même s'il n'est plus qu'une attestation de connaissances souvent déconnectée du contenu de celles-ci – et l'importance des appuis sociaux de toutes sortes. Ajoutons encore que le rôle réduit de l'enseignement agricole technique et artisanal reflète le déclin organisé des secteurs concernés dans l'appareil productif...

Enfin, « l'école reproduit les conditions idéologiques de la production: elle diffuse une idéologie de type individualiste », celle de la promotion individuelle (qui s'entrelace au Maghreb avec certaines pratiques sociales anciennes). Elle diffuse également « l'idéologie de l'avancement et de l'ascension aux postes de responsabilité par le mérite, d'où une séparation significative entre le travail intellectuel et le travail manuel » (106).

Au-delà de la mobilité repérable à partir de certaines catégories sociales, il importerait de s'interroger sur la transformation des rapports sociaux amorcée. On a souligné que pendant la période récente, l'emploi au Maghreb avait été soutenu, en partie, par la croissance des postes de travail dans le secteur moderne. En ce sens, on peut observer que l'adage « tel père, tel fils » s'atténue. La structure des fils s'éloigne de celle des pères dans les trois pays; mais ni l'organisation d'ensemble du travail, ni la division technique du travail ne sont

[104] A. BENACHENOU, *ibid.*

[105] Corrélativement le lien formation-emploi devient de plus en plus lâche, voire sans signification.

[106] Je reprends ici une réflexion de Ph. HUGON déjà cité (à propos de l'enseignement à Madagascar) qui paraît adaptée à la situation maghrébine.

réductibles à ceux nés de la grande entreprise (industrielle ou de services). En ce sens, toute comparaison avec le statut des travailleurs dans les économies industrialisées serait imprudente. L'analyse des mutations sociales au Maghreb passe par la compréhension de la combinaison des caractères représentatifs des différentes formes d'activité et d'appartenance. C'est sur cette nouvelle situation créée qu'il importe d'insister ici. Quelques éléments d'appréciation seraient nécessaires dans le prolongement de notre étude :

- La vie au travail dans la grande unité de production ou dans l'administration est-elle vraiment « individualisée » ? Les « valeurs des pères » encore présentes dans les « références des fils » donnent, sans aucun doute, une configuration particulière aux relations entre les travailleurs (107) et aux relations des travailleurs à la marche de l'usine et à la machine ?... Le rythme industriel est-il vraiment ingéré par le travailleur maghrébin ? Comment s'opère l'adaptation aux cadences ? On peut se demander comment est vécu le service public ? Comment est ressenti le salariat ; parfois le travail n'est-il pas considéré comme servile (108) ? On peut se demander si l'activité fabricatrice, à certains postes de travail, est vraiment dépouillée d'une certaine fonction sociale (109) ? Enfin, l'alternance entre la situation du travailleur « moderne » reposant sur une certaine compétence et sa participation à la vie du groupe familial traditionnel mériterait une analyse... La même personne n'a-t-elle pas souvent plusieurs activités, participant par là-même à plusieurs systèmes de relations socio-économiques (le mécanicien d'une administration algérienne qui rend, à titre personnel, des services de réparation radio ou auto en sus de son activité principale... le fellah de l'autogestion qui revend, pour son compte, une partie des récoltes...) ? Tous ces phénomènes bien connus mériteraient peut-être d'être repensés à la lumière de l'évolution récente.

- A certains égards, la famille semble de moins en moins une cellule de production et l'immense mouvement des travailleurs pourrait suggérer un éclatement de la famille au Maghreb, pourtant l'entreprise familiale (donc artisanale ou micro-industrielle) n'a-t-elle pas une vitalité étonnante ? Que penser des petites associations de capitaux de source familiale qui permettent de travailler « entre soi » ? L'origine sociale des initiateurs (fonctionnaires, émigrés...) devrait être prise en compte en plus de l'organisation du travail et de la production... Au-delà des stratégies économiques et politiques, que penser de l'encouragement récent donné à la petite entreprise familiale dans certaines économies ? Quelle serait la fonction économique et sociale de telles activités par rapport à « la sphère moderne » ? Ceci serait à replacer à l'intérieur de chaque économie dans sa spécificité. Enfin, quand la famille ne se constitue pas en entreprise, elle manifeste d'autres formes de dynamisme social : le travail domestique, celui des femmes qui disposent de machines à tricoter en vue de confectionner des vêtements pour la famille ou pour la vente ; le travail « à

(107) Le recrutement professionnel ne se fait-il pas souvent par voie familiale ?

(108) Surtout dans certaines unités de production marocaines.

(109) Ce qu'écrit T. BADDOU, à propos des émigrés marocains est révélateur à cet égard (« l'émigration et la persistance d'une illusion », à paraître dans l'A.A.N. 81).

domicile » des femmes pour des entreprises de confection ; la solidarité active entre les membres du groupe familial qui demeure au niveau du revenu et aussi des activités (la participation régulière ou saisonnière au travail de la terre en alternance avec le négoce à la ville en est un exemple dans le cas des Soussi). A l'intérieur de la famille urbaine, la solidarité est sans doute favorisée par les nécessités matérielles (entre autres, l'habitat : la majorité des jeunes ouvriers ou étudiants n'habitent-ils pas chez leurs parents ?) ; mais est-ce seulement par nécessité matérielle ? La nouvelle vigueur de la culture religieuse aurait-elle un impact ? Et la crise actuelle ?

L'analyse de l'imbrication du « système ancien et du système moderne » pourrait être tentée à partir d'autres phénomènes encore. Il importe de bien voir que la politique de l'emploi-formation n'engage peut-être *pas de vraies ruptures* pour la plupart des populations concernées.

UNE POLITIQUE MISE EN QUESTION

La nouvelle articulation emploi-formation qui s'est développée au cours de la dernière décennie est loin d'être un phénomène purement et simplement technique. S'il en était ainsi, on serait autorisé à appliquer à l'action éducative la logique du calcul des coûts et profits, ou bien l'on réduirait l'éducation à la préparation au métier, et son efficacité serait mesurée en savoirs ou savoir-faire accumulés et planifiés par rapport au métier. Ce sont pourtant les choix que les économies maghrébines formulent officiellement, chacune à leur manière. Or, les conséquences sociales qui viennent d'être soulignées contredisent ces conceptions à plusieurs titres. Trois réflexions hypothétiques essaieront de le suggérer.

• Une planification qui cherche à imposer de manière presque volontariste de réelles transformations ?

L'affectation des ressources entre le système éducatif et le système production peut être réalisée à partir des prévisions d'emploi par type de formation. Une telle politique repose alors sur un pouvoir politique fort, un appareil statistique perfectionné et une connaissance de l'avenir à moyen et long terme (110) ; au-delà, elle suppose la maîtrise d'autres variables et en particulier celle du système de formation des revenus (sans lequel tout projet planifié d'emploi-formation perd de son efficacité). Elle repose, en fait, sur « une surestimation du pouvoir réel » que les planificateurs et « les gestionnaires de l'appareil de formation peuvent avoir sur les mécanismes sociaux » (111) ; elle ne tient pas compte de l'histoire et de la capacité de

(110) Ceci est mis en évidence (pour Madagascar) par M. HUGON, *o. c.*, p. 52.

(111) C'est ce que souligne M. HAÏDAB dans sa contribution, à l'intérieur du présent volume.

résistance de certaines forces sociales; elle oublie que les centres de décision dans le domaine de l'enseignement sont « aussi » les familles qui cherchent un certain statut social pour leurs enfants. Dans cette mesure, la logique en termes de prévisions/réalisations se trouve faussée... Cette réserve rejoint peut-être une autre critique plus fondamentale, celle d'une vision trop parcellaire de l'économique. Quand l'économique s'érige en secteur autonome, la prévision économique est coupée de la prévision sociale et politique... comme si ces branches n'appartenaient pas au même arbre (112) (« rien n'est jamais égal par ailleurs »).

Sans prolonger davantage la réflexion, on peut se demander si toute une série de caractéristiques qui viennent d'être évoquées, n'étaient pas tendanciellement présentes dans la planification algérienne, au début de la période qui nous intéresse.

• « Une pseudo-planification appelée à remplir une fonction modernisatrice plus qu'une fonction transformatrice » ? (113)

Comme l'économie est considérée comme dualiste, le développement – toujours dans cette optique – se réalise à travers l'extension du secteur moderne (114) sur la base du maintien dévalorisé du secteur traditionnel à travers certaines caractéristiques spécifiques permettant le fonctionnement du secteur moderne dominant (115). Ceci se réalise « grâce à la pénétration et à la généralisation de rapports sociaux propres au capitalisme dépendant. Il apparaît donc que la planification sert de support à la diffusion d'un modèle culturel » extérieur. Dans ce contexte, l'éducation est orientée au détriment de certains groupes sociaux, les agriculteurs et les artisans en particulier; « l'idéologie diffuse dominante tend à assimiler le monde paysan et artisanal à ignorance et obscurantisme » (116)... Au-delà, les choix économiques mettent en œuvre un certain nombre d'intérêts : ceux d'un groupe au pouvoir qui tend à se pérenniser. Ne serait-ce pas le cas de « la bourgeoisie non bourgeoise » marocaine (117) dont la tendance à exister par l'extérieur a des racines anciennes ? N'est-ce pas également, sur un autre mode, le fait du groupe au pouvoir en Tunisie ? Enfin la société algérienne ne serait-elle pas gagnée par la même tendance depuis quelques années ?

(112) Ceci est développé par M. GODET, « Critique de la Prévision », in *Economie et Humanisme*, n° 232, déc. 1976, p. 63.

(113) H. EL MALKI : *L'économie marocaine, bilan d'une décennie*, CNRS, 1982.

(114) H. EL MALKI, *ibid.*

(115) On a vu comment le fonctionnement du secteur moderne dominant n'est rendu possible que grâce à certaines caractéristiques du fonctionnement de la petite production marchande et du secteur informel (notamment par leur capacité d'emploi et d'entretien d'une certaine force de travail).

(116) Az. MAHJOUR, déjà cité.

(117) L'expression de H. EL MALKI veut désigner ici la spécificité d'une bourgeoisie qui n'a pas la caractéristique dynamique (de l'entrepreneur) de la bourgeoisie européenne au XIX^e siècle. Elle ne pourrait pas constituer une force de changement.

• **Un projet qui repose sur une ambiguïté : la confusion entre mutation technologique accélérée et développement/progrès ?**

• Le développement-finalité qui doit inspirer (...) toutes les politiques actuelles (...) est souvent critiqué dans ses modèles et ses types, mais n'est pas mis en cause dans son principe; or, l'idée de développement est, à la fois, représentation du processus concret de mutation technologique accélérée et justification de ce processus; sa réalisation est le plus souvent vue comme inséparable du mode de production capitaliste dans lequel il est né et qui s'impose confusément associé dans la représentation du développement • (118). Ce phénomène, bien mis en évidence dans des études récentes (119), expliquerait à sa mesure la tentation d'importer plutôt que d'inventer (120). • Les modèles charriés de l'extérieur • apportent la technologie toujours la plus avancée, ils s'opposent de fait à la constitution d'une technique propre utilisant les ressources locales et contredisent la satisfaction des besoins fondamentaux locaux • (121), donc un certain progrès... Dans ces conditions, le modèle éducatif qui y est attaché est également • de l'extérieur • (122), il imprègne les esprits, les forme... et les déforme (dans la mesure où il crée des ruptures avec la culture nationale et fait régresser un certain nombre de savoirs au bénéfice d'autres non adaptés).

Cette troisième vision de la réalité est sans doute présente dans les trois pays du Maghreb et elle est entrelacée avec d'autres processus: le modèle de • l'honnête homme • s'est étendu à l'enseignement maghrébin et *la conception égalitariste à la française n'a pas conduit à faire de l'enseignement professionnel l'égal de l'enseignement général, mais à faire passer tout le monde par l'enseignement général* (123). Cette apparence d'égalité est elle-même liée à une certaine hiérarchie des statuts et du pouvoir qui se combine peut-être avec un certain élitisme inscrit de longue date, au cœur des cultures politiques maghrébines dominantes...

Actuellement, pourtant, un double phénomène se fait jour au Maghreb. D'une part, une force nouvelle conteste dont la vitalité sociale renaissante de l'Islam est, en partie l'expression (surtout en Tunisie et en Algérie): la référence à un certain développement où le discours économique est pondéré.

(118) Ce sont les propos résumés de J.R. HENRY, • Science, technologie, développement, questions sur un discours •, *Politique scientifique et transfert technologique au Maghreb*, Ed. du CNRS, 1982. • Cahier n° 14 du CRESEM •.

(119) J.R. HENRY, *ibid.*; I. GRANSTEDT, *L'impasse industrielle*, Seuil, 1980; B. ROSSIER, • Choix techniques et stratégies de développement, les cas de l'Algérie et de la Tunisie •, *Projet de Rapport UNESCO*, 1982, sous presse.

(120) ... De façon voisine, P. JUDET parle d'une • bureaucratie (...) beaucoup plus attentive à importer qu'à promouvoir •, in • Les transferts technologiques •, *Problèmes économiques*, 13.1.1982, p. 18.

(121) P. JUDET, *ibid.*

(122) Le système éducatif structuré de l'extérieur trouve sa logique hors du Maghreb: le système français hérité de J. FERRY et prévu pour • les gens des bourgs • recrée ainsi des • périphériques • à la périphérie.

(123) Ph. D'IBARNE, • Chômage et société •, *Le Monde* du 6/3/82, p. 32.

rant, est rejetée comme étrangère et la voie vers une certaine modernité est condamnée comme déculturante. D'autre part, quelques élites locales aussi compétentes que politiquement courageuses sont à la recherche active d'« un autre développement » : elles essaient de « faire le tri », de reconnaître ce qui est réellement moderne et ce qui est superfétatoire (124); elles s'orientent vers la réappropriation d'un certain patrimoine culturel et technologique (125); elles préparent peut-être un projet propre des peuples.

La religion pourra-t-elle être la tradition vivante qui renouvelle les choses anciennes?... Les voies nouvelles de développement recherchée entraîneront-elles une révision des hiérarchies reposant sur une autre conception de la transmission des connaissances ? La transformation de la politique de l'Emploi-formation en dépend et sera déterminante à son tour.

Chantal BERNARD.

(124) P. JUDET, *o.c.*, p. 19.

(125) Des expériences récentes de réhabilitation de la petite hydraulique « traditionnelle » et utilisant des matériaux locaux en Tunisie révèlent l'efficacité d'autres techniques que celles dites « modernes »... Toutefois ces expériences restent pour l'instant limitées en milieu agricole et il paraît aller de soi que ces petits projets ne peuvent à eux seuls être préconisés comme la base d'ensemble d'une autre approche du développement. Ceci est d'ailleurs évident dans la pensée des initiateurs.